



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2026-4-16/2026-4-30]

**Edición quincenal,
por Luc de l'Arbre**

Jeudi 16 avril

Le commerce en ligne, nouveau levier d'emploi pour la jeunesse de Bunia. Grâce aux réseaux sociaux, ces commerçants d'un genre nouveau transforment leur téléphone portable en boutiques virtuelles, proposant une large gamme de produits allant des vêtements aux produits de beauté. Cette activité attire particulièrement les jeunes filles et femmes de la région. Sur leurs statuts et profils numériques, elles exposent chaussures, montres, perruques et articles de maquillage pour hommes, femmes et enfants. Pour ces entrepreneures, la vente en ligne offre une flexibilité majeure : elle permet d'atteindre une vaste clientèle rapidement tout en limitant les coûts fixes. L'un des principaux avantages cités par les vendeuses est l'absence de charges liées à la location d'un espace physique et l'exemption de certaines taxes formelles. Ce modèle réduit également les risques de cambriolage auxquels sont exposées les boutiques classiques. Malgré son succès, le secteur fait face à des obstacles significatifs. Les vendeurs signalent des risques d'arnaque, notamment lors de transactions avec des fournisseurs étrangers. Du côté des clients, des plaintes concernent parfois la qualité des produits ou des problèmes de tailles ne correspondant pas.

Conseil de sécurité : la RDC réitère son appel au « retrait immédiat » de l'armée rwandaise du sol congolais. Le représentant permanent du Rwanda auprès des Nations unies, a dénoncé un discours de haine contre les rwandophones ; tout en expliquant une fois encore que les FDLR, toujours présents en RDC, continuent de constituer un danger pour la sécurité intérieure de Rwanda. De son côté, le représentant permanent de la RDC à l'ONU, considère les allégations du Rwanda d'incohérentes et non justifiées : « Pour l'essentiel, vous n'avez pas le droit de venir protéger les populations congolaises sur leur territoire. La RDC est suffisamment outillée pour assurer la sécurité de ses propres populations. C'est un pays qui compte, du reste, 450 tribus, alors que le vôtre n'en compte que deux. Vous n'arrivez pas à les gérer, et vous souhaitez venir gérer nos 450 tribus ? » Entre-temps sur place dans l'Est de la RDC, la situation reste toujours tendue avec des affrontements récurrents entre l'armée de la RDC et le groupe armé M23 appuyé par le Rwanda.

75 femmes vulnérables formées aux activités génératrices de revenus pour renforcer leur autonomie à Beni. Cette initiative, portée par la section Genre de la Monusco/Beni, vise à renforcer leur autonomie économique et à améliorer leurs conditions de vie. Organisée dans un contexte marqué par l'insécurité et les déplacements massifs de populations, cette formation a permis aux bénéficiaires d'acquérir des compétences dans plusieurs domaines pratiques, notamment la coupe et couture, la cosmétique, le maraîchage, le petit commerce et la gestion financière. L'Association des Femmes pour la nutrition à assise communautaire (AFNAC), chargée de l'encadrement de ces femmes, annonce la prochaine distribution de kits de travail, notamment des machines à coudre, afin de permettre aux bénéficiaires de lancer ou renforcer leurs activités.



New York : Judith Suminwa met en avant le rôle de la RDC dans les enjeux mondiaux de l'eau et de l'énergie. Elle s'exprimait le 15 avril à New York, aux États-Unis, lors de la conférence « Water Forward: Driving Jobs and Opportunities », organisée en marge des réunions de printemps de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. « Parler de l'eau aujourd'hui, ce n'est pas seulement parler de développement. C'est parler d'avenir, du monde que nous construisons », a-t-elle déclaré. Elle a rappelé que la RDC occupe une position centrale dans la gestion future des ressources hydriques, avec plus de 50 % des réserves d'eau douce de l'Afrique. Un atout majeur qui, selon elle, engage la responsabilité du pays dans la transformation de ce potentiel en progrès concret. Elle a souligné que l'eau conditionne la santé, la sécurité alimentaire, la prospérité et la croissance économique, appelant à une exploitation durable et structurée de cette ressource. La Première ministre a présenté le « Pacte présidentiel pour l'eau », qui vise à atteindre 60 % d'accès à l'eau potable d'ici 2035, à travers un programme estimé à 20 milliards de dollars. Ce plan devrait, selon elle, générer des millions d'emplois et transformer les économies locales. Parmi les initiatives déjà mises en œuvre, elle a cité le projet intégrateur Kin Elenda à Kinshasa, qui améliore l'accès à l'eau potable pour près de 3 millions de personnes. Ce programme a, selon elle, un impact direct sur la santé, la dignité et la productivité des populations.

Les machines de broyage de « pondu » deviennent de véritables AGR à Kinshasa. Dans les différents marchés de Kinshasa, les machines de broyage de « pondu ». (feuille de manioc) sont devenues de véritables activités génératrices des revenus. Les jeunes tenanciers font payer entre 1000 francs congolais et 1500 FC la mesure d'un sachet de feuille de manioc broyé à la machine. Les feuilles de manioc (Pondu) se préparent désormais à la vitesse des moteurs. Les broyeurs motorisés s'imposent comme une alternative incontournable. Pour les opérateurs, ce processus permet aux clients de gagner du temps et demande moins d'efforts. Avec ces machines, quelques minutes suffisent pour moulin et avoir une texture au goût du client là où il fallait auparavant de longues séances de pilage. Cependant, derrière cette tendance qui attire, certaines femmes restent réticentes. Elles estiment que ce n'est ni hygiénique ni recommandé de donner ses aliments à des inconnus. Elles préconisent aux autres femmes de faire le pilage à domicile comme les autres travaux ménagers.

Vendredi 17 avril.

Un premier groupe de migrants expulsés des États-Unis est arrivé à Kinshasa. Ce premier groupe est composé de 15 personnes. Ils seraient de nationalité péruvienne, colombienne et équatorienne. Ils sont pris en charge par l'OIM, l'agence internationale des migrations, qui a un bureau à Kinshasa. Selon un diplomate en poste, l'accord - qui n'a pas été rendu public - porte sur l'accueil par la RDC de 50 à 100 migrants en provenance des États-Unis chaque mois. La totalité des frais de cette opération doit être prise en charge par l'administration américaine. Du côté des officiels congolais, on rappelle que ces personnes n'ont pas vocation à rester sur le territoire congolais, mais elles seront rapatriées dans leurs pays d'origine. La RDC avait confirmé début avril 2026 qu'elle accueillerait des migrants expulsés des États-Unis dans le cadre d'un accord avec Washington. Ces derniers mois, plusieurs pays africains dont la Guinée équatoriale, le Ghana, le Rwanda, le Soudan du Sud ou encore l'Eswatini ont accepté d'accueillir des personnes expulsées par les États-Unis, dans le cadre d'un programme américain visant à transférer des migrants illégaux vers des pays tiers. (RFI)

Kwilu : Menace de « grève sèche » de plus de 9 700 enseignants à Idiofa pour salaires impayés. Les enseignants de cette zone scolaire s'estiment victimes d'un traitement discriminatoire. Alors que leurs collègues de la ville d'Idiofa, payés par la même banque (Afriland First Bank) et figurant sur le même fichier de paie, ont perçu leurs émoluments depuis le mois dernier, les zones rurales du nord restent délaissées. L'intersyndicale Kwilu 3 souligne que 9 715 enseignants sont actuellement « abandonnés à leur triste sort », sans aucune explication sur la disparition de leur salaire du mois d'octobre. Cette situation affecte particulièrement la sous-division de Dibaya-Lubwe. Face à l'impasse, les syndicalistes sollicitent l'implication personnelle du Président de la République pour débloquer la situation. Ils exigent que la lumière soit faite sur la destination de ces fonds. Faute d'une solution concrète dans un délai de 7 jours, ils ont annoncé le déclenchement d'une grève sèche.

Près de 200 otages des ADF libérés après une offensive militaire à Mambasa. Selon la société civile, les libérations se sont déroulées en plusieurs vagues depuis mercredi dernier, principalement dans les localités de Bandibwame et Babungbe, situées à une trentaine de km de Mambasa-centre. Au total, 144 ex-otages se seraient rendus aux FARDC, tandis que plus de 50 autres ont réussi à s'échapper au cours des opérations militaires, note cette structure citoyenne. Ces derniers ont rejoint leurs familles soit à Mambasa, soit dans certaines zones du Nord-Kivu. D'après la société civile du Congo, environ 400 personnes avaient été kidnappées par les ADF depuis la mi-mars dans plusieurs villages. Il resterait donc encore une



centaine de personnes entre les mains des ravisseurs. Face à cette situation, la société civile appelle les forces conjointes FARDC-UPDF à poursuivre les opérations jusqu'au démantèlement des bastions des ADF.

Les combats M23-Wazalendo paralysent les écoles dans les Hauts Plateaux de Kalehe. Alors que les activités scolaires devaient reprendre lundi 13 avril, aucune école n'a rouvert ses portes à Ziralo. Des témoins expliquent que les violences opposant des groupes armés ont poussé les populations à abandonner leurs villages, entraînant avec elles élèves, enseignants et parents. La plupart des déplacés ont trouvé refuge à Lulambo et Biriko, en territoire de Walikale, province du Nord-Kivu. Cette perturbation intervient à moins d'un mois des épreuves certificatives de dissertation, faisant craindre une nouvelle année scolaire compromise pour de nombreux élèves de cette zone en conflit. Parents et responsables scolaires redoutent que l'insécurité persistante n'aggrave davantage la déscolarisation dans les Hauts Plateaux de Kalehe.

Le gouvernement mobilise plus de 7 millions USD pour la relance de CDI-Bwamanda. Le ministère de l'Économie nationale et cette entreprise ont signé un protocole d'accord, jeudi 16 avril, visant à redynamiser la production agricole de CDI-Bwamanda dans la province du Sud-Ubangi. A travers ce partenariat, les autorités congolaises entendent renforcer les filières maïs et soja, améliorer les conditions de production des agriculteurs et garantir un meilleur approvisionnement des marchés, notamment celui de Kinshasa. Le projet prévoit notamment la distribution de semences améliorées, l'accompagnement technique des producteurs, ainsi que le renforcement des capacités de transformation, de stockage et de transport des produits agricoles. Pour les responsables du secteur, cette signature ne constitue pas un acte isolé, mais l'aboutissement d'un processus engagé depuis 2024, à la suite de plusieurs missions d'évaluation menées par le ministre de l'Économie dans des zones à fort potentiel agricole, dont le Sud-Ubangi. Sur le terrain, le CDI-Bwamanda, fort de son expérience dans l'encadrement des producteurs, voit dans ce partenariat une véritable opportunité de relance de ses activités au bénéfice des populations rurales. A terme, ce programme devrait améliorer les revenus des agriculteurs, renforcer la sécurité alimentaire et contribuer à la baisse des prix des produits agricoles sur les marchés.

Samedi 18 avril.

Judith Suminwa obtient l'engagement de la Banque mondiale sur les projets « Mission 300 » et « Grand Inga ». En séjour à Washington, aux Etats-Unis, la Première ministre a obtenu, jeudi 16 avril, l'engagement de la Banque mondiale sur deux projets structurants en RDC. Il s'agit de l'initiative « Mission 300 » et du projet « Grand Inga », tous deux au centre de la stratégie d'électrification de la RDC. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du renforcement du partenariat stratégique entre l'institution financière et la RDC. La « Mission 300 » et le projet « Grand Inga » visent à accélérer l'accès à l'électricité à l'échelle nationale, notamment en milieu rural, à travers une combinaison de solutions centralisées et décentralisées. Le premier projet est un partenariat stratégique porté par le Groupe de la Banque mondiale et ses partenaires, visant à connecter des millions de personnes à l'électricité en Afrique subsaharienne d'ici à 2030. La RDC figure parmi les pays prioritaires pour la mise en œuvre de cette initiative, aux côtés notamment du Gabon, de l'Éthiopie et du Nigeria. Au cours de cette rencontre avec les responsables de la BM et du FMI, le Gouvernement Suminwa a réaffirmé son ambition d'atteindre 60 % d'accès à l'eau potable d'ici 2035, à travers une réforme en profondeur du secteur et une mobilisation accrue des investissements.

Arrivée de 15 migrants en RDC : Kinshasa rappelle qu'il s'agit d'un accueil temporaire. Dans le communiqué, le gouvernement insiste sur le fait que ce dispositif est « strictement temporaire ». Il ne s'agit ni d'une installation durable ni d'une relocalisation permanente sur le territoire congolais. « Les personnes concernées sont admises sur le territoire national sous couvert de titres de court séjour, dans le respect de la législation nationale relative à l'entrée ainsi que des engagements internationaux librement souscrits par la RDC », note le document. Les autorités précisent que l'ensemble des coûts liés à l'accueil et à la prise en charge des migrants est supporté par les États-Unis. Une clarification destinée à répondre aux préoccupations liées à un éventuel impact sur les ressources publiques congolaises.

356 miliciens déposent les armes en deux semaines en Ituri, issus de différents groupes armés ont adhéré, depuis le 2 avril, au Programme de désarmement, démobilisation et réinsertion communautaire et stabilisation, (P-DDRCS) en Ituri. Parmi eux figurent dix femmes. Les miliciens concernés proviennent notamment de groupes d'autodéfense, ainsi que des mouvements MAPI et Chini ya Tuna. Tous ces ex-combattants ont reçu des cartes de démobilisation, leur permettant désormais de circuler librement et de reprendre leurs activités en attendant leur intégration dans des projets de réinsertion. Par ailleurs, 32 ex-combattants d'un groupe d'autodéfense à Mabanga, qui n'avaient pas encore été enregistrés, ont également obtenu leurs documents. Selon la coordination provinciale du P-DDRCS, les partenaires, dont l'Organisation



internationale pour les migrations (OIM), ont déjà entamé le processus d'identification des bénéficiaires. L'objectif est de lancer des activités de réinsertion communautaire dans plusieurs secteurs, notamment l'élevage, l'agriculture, la menuiserie et la mécanique. Depuis avril 2023, environ 2 000 miliciens ont déjà déposé les armes et intégré le programme P-DDRCS en Ituri. Selon les autorités, la majorité d'entre eux a déjà été réinsérée dans la communauté.

Est de la RDC : en Suisse, des avancées mais toujours pas d'accord entre Kinshasa et le groupe AFC/M23. Après cinq jours de discussions à Montreux, en Suisse, le neuvième round de négociations entre Kinshasa et l'AFC/M23 s'est achevé. Si le communiqué final évoque des avancées, aucun accord n'a été trouvé sur un point clé – selon les informations de RFI : le troisième protocole de l'accord-cadre signé à Doha l'an dernier, notamment sur les questions judiciaires et l'accès humanitaire. Derrière les annonces d'avancées, les négociations ont été tendues. Selon une source diplomatique jointe par RFI, le communiqué final permet surtout à chacun de quitter la table sans perdre la face. Mais dans le détail, les désaccords restent nombreux. **Points de friction.** Sur le plan judiciaire, d'abord, l'AFC/M23 demande la levée de condamnations à mort visant certains de ses membres, ainsi que l'abandon de poursuites contre d'autres. Demande que Kinshasa refuse. Certains des concernés participaient d'ailleurs aux discussions cette semaine en Suisse. Autre point de blocage, selon nos sources : les questions économiques. L'AFC/M23 réclame la réouverture des banques dans les zones qu'il contrôle, fermées et déconnectées par Kinshasa. Une demande également rejetée. Le mouvement évoque aussi des difficultés d'accès aux passeports pour des habitants de ces zones, y compris ses membres. Il demande par ailleurs la restitution de biens de leurs membres confisqués par les services de l'État. Enfin, la question de l'aéroport de Goma reste en suspens. Kinshasa pousse à sa réouverture. Mais l'AFC/M23 redoute une utilisation militaire de cette infrastructure. Au terme de ce neuvième round, les avancées existent, mais les désaccords de fond restent entiers. (RFI)

Les « Shegués » font la loi dans les rues de Lubumbashi. Des jeunes désœuvrés, communément appelés « Shegués », deviennent de plus en plus nombreux dans les rues de Lubumbashi (Haut-Katanga). Ces jeunes agressent et extorquent des passants. Toutes les tentatives menées par les autorités pour débarrasser la ville de ses jeunes, qui sont de plus en plus nombreux, ont montré leurs limites. Dans une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux, on aperçoit clairement des pneus usagés barricader la route. Ces jeunes exigent de l'argent à chaque conducteur qui y passe soit 1000 FC (0,4 USD) ou plus. Ils profitent souvent de l'absence des forces de sécurité sur certaines artères pour s'adonner à cette pratique décriée par des nombreux Lushois. La police annonce que les enfants qui ont érigé ces barricades sont déjà arrêtés. Ces jeunes ont été manipulés pour poser cet acte qui n'a duré que quelques instants et qui a été filmé, précise-t-elle. La mairie de Lubumbashi ainsi que le gouvernement provincial ont déclenché une série d'opérations pour lutter contre leur présence. Certains ont été ramassés et transférés à Kanyama Kasese au Service national. D'autres ont fui et regagné la ville en reprenant les mêmes pratiques, au grand dam de la population locale.

Dimanche 19 avril.

La RDC et la Turquie décident de majorer le volume de leurs échanges de 200 millions à 500 millions USD. Lors du 5è Forum diplomatique d'Antalya organisé samedi 18 avril 2026 à Antalya (Turquie), les présidents congolais et turc ont convenu de relever le volume des échanges bilatéraux de 200 millions USD actuellement à moyen terme à 500 millions de dollars américains. Les deux dirigeants ont également réaffirmé leur détermination à relancer la commission mixte RDC-Turquie, prévue cette année à Kinshasa. La Turquie et la RDC entretiennent d'excellentes relations diplomatiques, selon la présidence congolaise. Les deux pays avaient conclu sept accords, dimanche 20 février 2022 à Kinshasa. Ces accords portent notamment sur « la sécurité, les infrastructures, la santé, le transport », avait indiqué le chef de l'Etat congolais, saluant une « coopération gagnant-gagnant ». « Nous avons presque doublé notre volume d'échanges bilatéraux, qui était de 36,5 millions de dollars en 2018 avant la pandémie. Nous avançons décidément vers notre objectif commercial de 250 millions de dollars », avait renchéri son homologue turc.

Eurobond : la RDC renforce son dispositif de suivi avec l'appui du PNUD. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a accepté d'accompagner le Gouvernement congolais dans la mise en place d'un dispositif de reporting et de monitoring lié à l'Eurobond. Cette décision émane d'une séance de travail, tenue samedi 18 avril à Washington entre la secrétaire générale adjointe du PNUD et directrice du Bureau régional pour l'Afrique, Ahunna Eziakonwa, et le ministre des Finances, Doudou Fwamba. Le mécanisme envisagé sera principalement orienté vers le suivi rigoureux des projets sélectionnés, afin de garantir une exécution optimale, transparente et efficace des ressources mobilisées à travers l'Eurobond. La rencontre a également permis de faire le point sur l'état d'avancement du Programme de développement local des 145 territoires (PDL-145T), initiative phare du Gouvernement visant à réduire les inégalités



territoriales et à rapprocher les services sociaux de base des populations. A cette occasion, le PNUD a réaffirmé son engagement à appuyer des outils de suivi, de transparence et de gouvernance, en cohérence avec la vision du Gouvernement de maximiser l'impact des investissements au bénéfice direct de la population. **Satisfecit du FMI.** En marge des Assemblées de printemps 2026 du FMI, Kenji Okamura a félicité la RDC pour le succès de son émission inaugurale d'Eurobond, d'un montant de 1,25 milliard de dollars américains, réalisée dans des conditions jugées favorables. Cette opération marque une entrée historique de la RDC sur les marchés financiers internationaux, en dépit d'un environnement global contraignant. Sur le plan politique, cette reconnaissance s'inscrit dans la dynamique de réformes impulsée par le Gouvernement Suminwa, traduisant une volonté affirmée de repositionner la RDC comme un acteur crédible et responsable sur les marchés internationaux. L'institution de Bretton Woods a par ailleurs encouragé le maintien d'un cadre rigoureux de gouvernance, notamment dans la gestion des ressources mobilisées. Le ministre des Finances a rassuré ses interlocuteurs quant aux dispositifs mis en place pour garantir une gestion prudente, transparente et orientée vers des investissements structurants, au bénéfice direct de la population et a en outre souligné que l'opération Eurobond présente un impact maîtrisé sur la soutenabilité de la dette publique, en cohérence avec les engagements du Gouvernement en matière de discipline budgétaire.

Le retour de la paix à Komanda favorise la relance de l'économie locale. Une accalmie durable s'installe depuis quelques jours dans plusieurs localités de l'Ituri, permettant aux habitants de regagner leurs villages et de relancer les activités économiques. Cette amélioration sécuritaire est le fruit des patrouilles conjointes menées par les Fardc et les casques bleus de la Monusco, ainsi que des opérations militaires contre les rebelles ADF. À Komanda, le paysage change. Des familles qui avaient fui les violences depuis des années reviennent désormais sur leurs terres. Ce retour s'accompagne d'une reprise libre d'activités agricoles et de l'exploitation du bois, piliers de l'économie locale. L'un des signes les plus concrets de cette stabilisation est la fluidité du trafic sur la route Komanda-Yedi, reliant les territoires d'Irumu et de Mambasa. Les menaces qui pesaient autrefois sur les transporteurs et les civils se sont estompées, grâce à une présence militaire accrue. Par ailleurs, un retour progressif des déplacés est observé le long de la RN4, sur le tronçon Luna-Komanda. Malgré ce bilan positif, la société civile reste vigilante et exhorte les forces coalisées à ne pas relâcher la pression sur les groupes armés.

Lundi 20 avril.

Reprise des combats M23-Wazalendo à Masisi après quelques jours d'accalmie. De violents affrontements ont repris depuis le 19 avril dans le territoire de Masisi, au Nord-Kivu. Les combats se poursuivaient intensément ce 20 avril au matin dans le village de Mitimangi, selon plusieurs sources locales. Cette reprise des hostilités intervient après un peu plus de quatre jours d'accalmie dans cette zone déjà fragilisée par l'insécurité. D'après des sources de la société civile locale, les combattants Wazalendo ont lancé une attaque aux environs de 4 h du matin contre les positions de l'AFC-M23, alors que les rebelles progressaient déjà en direction de la localité de Mitimangi. Selon ces mêmes sources, cette offensive serait une riposte à une attaque menée dimanche par l'AFC-M23 contre une position des Wazalendo du groupe Pareco, Forces de frappe dans le village voisin de Kashuka. Selon des sources locales, deux factions du Pareco, alliées aux Mai-Mai Lamuka du dénommé Noah Maachano, participeraient aux combats contre les rebelles de l'AFC-M23. La reprise des affrontements aggrave davantage la crise humanitaire déjà préoccupante dans cette partie du territoire de Masisi, déplore la société civile.

L'OIM appelée à apporter assistance humanitaire à 15 migrants venus des États-Unis. Selon le porte-parole de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) tous les retours assistés par l'organisation sont strictement volontaires et reposent sur le consentement libre, préalable et éclairé des personnes concernées. « L'OIM ne détermine ni les personnes transférées, ni celles admises ou autorisées à rester sur le territoire. Elle ne joue aucun rôle dans les accords bilatéraux, notamment celui conclu entre la RDC et les États-Unis », a-t-il précisé. L'organisation internationale indique par ailleurs qu'elle se réserve le droit de limiter, refuser ou suspendre son implication si les normes minimales de protection ne peuvent être garanties. Elle souligne également que les questions liées aux termes ou au champ d'application de tout accord bilatéral relèvent des autorités gouvernementales compétentes, a conclu le porte-parole.

Des autorités traditionnelles sensibilisent au retour des déplacés à Djugu. Des autorités coutumières des secteurs de Walendu Djatsi et Walendu Pitsi, en territoire de Djugu (Ituri), effectuent une tournée dans la région afin d'encourager les populations déplacées, confrontées à des conditions de vie précaires dans leurs sites de refuge, à regagner leurs milieux de vie habituels. Ils affirment que la sécurité est rétablie depuis plusieurs mois, notamment grâce au renforcement de la présence des Forces armées de la RDC (FARDC), qui assurent la protection des populations civiles et de leurs biens. Les autorités coutumières exhortent également les communautés retournées à promouvoir la cohabitation pacifique, dans le but



de consolider une paix durable dans la région. Elles procèdent par ailleurs à l'identification des besoins des retournés et mènent un plaidoyer auprès des acteurs humanitaires afin d'accompagner leur processus de réinstallation. Plusieurs entités du territoire de Djugu, notamment Kobu, Bambu, Nizi, Fataki, Djugu-centre et Lopa, connaissent désormais une accalmie. De nombreux retournés y ont déjà repris leurs activités quotidiennes. Ces populations s'adonnent principalement au commerce, à l'agriculture, à l'exploitation artisanale de l'or, ainsi qu'à l'élevage de petit bétail. Toutefois, certains déplacés hésitent encore à rentrer dans leurs villages, en dépit des conditions de vie difficiles dans les sites de refuge, où l'aide humanitaire se fait de plus en plus rare.

Accueil des migrants en RDC : « C'est un service que nous rendons aux États-Unis » (Judith Suminwa). Tout en appelant à l'apaisement, la cheffe du gouvernement a précisé qu'il s'agit d'un accueil temporaire, inscrit dans le cadre d'un accord conclu entre Kinshasa et Washington. Elle a expliqué que ces personnes sont des demandeurs d'asile qui se trouvaient aux États-Unis et que, dans le cadre d'un accord entre les services de migration américains et le gouvernement congolais, la RDC a accepté de les accueillir provisoirement. « C'est un service que nous rendons aux États-Unis, qui prennent en charge ces personnes sur notre territoire à travers l'OIM. Pour l'instant, nous collaborons avec les États-Unis d'Amérique et l'Organisation internationale pour les migrations afin de recevoir ces migrants de manière temporaire, en attendant de leur trouver d'autres alternatives, notamment des pays d'accueil ». La Première ministre a insisté sur le caractère non permanent de la présence de ces migrants sur le sol congolais, précisant que leur séjour en RDC est strictement limité dans le temps.

Inondations : près de 90% d'habitants des quartiers de Kalemie abandonnent leurs habitations. Selon la société civile Chunvi ya Congo, ces abandons sont dus à des inondations répétitives provoquées par les eaux du lac Tanganyika et de la rivière Lukuga, particulièrement en période de fortes pluies. « À Kamko, dans la commune de Kalemie, près de 90 % des habitants avaient fui la montée des eaux. Beaucoup ne sont toujours pas revenus. Même situation dans la commune du Lac, au quartier Dav, où les habitations restent inhabitées et désertées ». À chaque forte pluie, certains tronçons sont envahis par les eaux, compliquant la circulation et rappelant que les infrastructures restent exposées. Selon cette structure citoyenne, l'ampleur des inondations observées cette année est moindre par rapport aux années précédentes.

Mardi 21 avril

James Swan réaffirme l'engagement de la Monusco à protéger les civils. « J'ai réaffirmé au gouverneur du Nord-Kivu l'engagement de la Monusco à poursuivre la mise en œuvre de son mandat, avec une priorité claire : la protection des civils, conformément aux résolutions 2808 (2025) et 2773 (2025) », a déclaré James Swan, à l'issue d'un échange avec le gouverneur militaire du Nord-Kivu. Le patron de la mission onusienne en RDC a déploré le fait que la ville de Beni et les territoires environnants continuent de subir les exactions des rebelles ADF, qui affectent lourdement les civils. Dans les zones les plus exposées à l'activisme des groupes armés, il a plaidé pour une protection mieux coordonnée, impliquant les autorités congolaises, les forces de sécurité nationales, la Monusco, les acteurs humanitaires ainsi que les communautés locales. Au cours de leur entretien, ont également examiné les recommandations issues des initiatives locales de paix et de stabilisation, notamment celles visant à apporter une réponse globale à la menace persistante des ADF. Au-delà de l'approche militaire, les deux personnalités ont estimé nécessaire d'intégrer des actions de prévention, de protection communautaire, de dialogue local, de prise en charge des victimes, de lutte contre l'impunité et de renforcement progressif de l'autorité de l'État.

Guy Kabombo renforce la coopération militaire entre la RDC et la Turquie. Cette nouvelle mission stratégique en République de Turquie constitue une étape clé dans l'opérationnalisation des accords bilatéraux conclus entre les deux pays. Elle vise notamment à développer une industrie congolaise de défense autonome, inspirée du modèle turc, à travers une coopération structurée dans les domaines militaire et industriel. Ce 20 avril, le ministre de la Défense nationale congolaise a effectué une visite de prospection dans plusieurs installations industrielles de défense situées à Ankara. Cette mission technique lui a permis de constater de près les capacités de production et l'organisation de l'industrie militaire turque, classée deuxième force de l'OTAN et neuvième puissance militaire mondiale en matière de production d'équipements de défense. Ce déplacement officiel intervient dans un contexte de réformes structurelles visant à doter la RDC d'outils opérationnels modernisés et à jeter les bases d'un tissu industriel de défense souverain. D'où l'intérêt porté à l'exploration des différents segments de l'appareil industriel turc de l'armement. À l'issue de cette immersion, le vice-Premier ministre s'est déclaré pleinement satisfait de l'expertise turque, réaffirmant dans la même occasion sa volonté de renforcer et de pérenniser les liens de coopération militaire entre les deux pays. À cette occasion, les deux responsables avaient exprimé



leur volonté commune de renforcer la coopération militaire, notamment à travers la formation des FARDC, le transfert de compétences et l'acquisition d'équipements adaptés aux besoins sécuritaires de la RDC.

La RDC et la Zambie s'activent pour moderniser leurs infrastructures frontalières. Le ministre congolais du Commerce extérieur, et son homologue zambien du Commerce et de l'Industrie, se sont réunis ce lundi 20 avril à Kinshasa. Cette rencontre stratégique a permis d'aborder la construction et la digitalisation des postes frontaliers à arrêt unique (OSBP) de Kasumbalesa, Kipushi, Sakania et Mukambo. Ces projets, dont les accords ont été signés récemment à Lusaka, visent à fluidifier le trafic et à réduire les délais de passage aux frontières entre les deux voisins. Pour garantir l'efficacité de ces mesures, une commission mixte d'experts a été officiellement mise en place au terme de la réunion. Sa mission principale est d'accélérer l'exécution des décisions prises pour accroître le volume des échanges commerciaux, tout en assainissant l'espace économique bilatéral. L'un des points majeurs de cette coopération est la lutte renforcée contre le dumping. Cette pratique déloyale, qui consiste à exporter des produits à des prix inférieurs à leur valeur normale, fragilise les entreprises locales des deux pays. Devant la presse, le ministre zambien a salué cette dynamique de rapprochement économique, soulignant l'importance d'une synergie régionale pour le développement. La réunion a rassemblé, outre les membres du gouvernement, les ambassadeurs respectifs ainsi qu'un collège d'experts techniques, témoignant du caractère prioritaire de ce dossier pour les relations entre Kinshasa et Lusaka.

Réforme constitutionnelle en RDC : l'Union sacrée lance un appel à contributions. La plateforme politique au pouvoir, l'Union sacrée de la Nation (USN), invite officiellement les forces vives de la République démocratique du Congo à soumettre leurs propositions concernant une éventuelle réforme constitutionnelle. Dans un communiqué publié ce lundi 20 avril, le secrétariat permanent de l'USN fixe l'échéance au 20 mai prochain pour le dépôt des contributions. Cette démarche s'adresse à un large spectre de la société congolaise, incluant les partis politiques, les organisations de la société civile, les confessions religieuses, les universitaires ainsi que les juristes, qu'ils soient basés sur le territoire national ou au sein de la diaspora. Pour traiter ces contributions, l'Union sacrée prévoit la mise en place d'une commission technique spécialisée. Cette instance aura pour mission : d'analyser la pertinence des différentes propositions reçues ; d'élaborer un rapport de synthèse détaillé ; de transmettre ces conclusions au Président de la République. Alors que la question de la révision de la constitution ou changement de la constitution congolaise suscite régulièrement des débats passionnés au sein de la classe politique et de l'opinion publique, l'USN semble vouloir donner un cadre structuré à ces discussions. L'objectif affiché est de recueillir une diversité de points de vue avant toute étape législative ou référendaire formelle.

SOS du mouvement « Debout Congolais » face à l'augmentation du handicap lié aux conflits dans l'Est de la RDC. Lors d'un forum sur la paix et la sécurité organisé le 20 avril à Kinshasa, le mouvement citoyen « Debout Congolais » a dénoncé l'impact dévastateur des combats dans l'Est de la RDC, qualifiant la guerre de « machine de fabrication » de personnes vivant avec handicap. Les participants appellent le Gouvernement à une prise en charge intégrale des victimes civiles et militaires. Réunis sur le site de la MONUSCO, des membres de la société civile, des scientifiques et des étudiants ont dressé un constat amer : les affrontements entre forces loyalistes et groupes armés sont l'une des causes majeures de l'accroissement du nombre de personnes handicapées dans la région. Le forum a été marqué par le témoignage poignant de Barthélémy, devenu handicapé en 2000 à Shabunda (Sud-Kivu). Alors qu'il n'avait que sept ans, il a ramassé un objet brillant après un match de football, ignorant qu'il s'agissait d'un engin explosif. L'explosion a coûté la vie à son ami et entraîné pour lui l'amputation de la main droite. Face à ces tragédies, des voix s'élèvent pour exiger une réponse étatique forte. Le député honoraire Ados Ndombasi a plaidé pour une reconnaissance officielle de ces victimes : « Le Gouvernement doit indemniser à 100 % chaque citoyen congolais qui a perdu un membre de son corps... ils doivent être indemnisés par l'État congolais ».

Privée de subventions de l'État depuis 12 mois, la prison de Gungu en difficulté extrême. Le président de la société civile de Gungu indique que la dernière tranche des frais de fonctionnement de la prison a été versée au cours des derniers trimestres de l'année 2024. Depuis 2025 jusqu'à ce jour, la prison survit grâce aux dons et à la bonne volonté des églises et des associations qui apportent de la nourriture aux détenus. Il souligne toutefois que cette assistance reste insuffisante, bien qu'elle permette la survie des prisonniers. Selon lui, une partie de l'approvisionnement en vivres des détenus est assurée par le bourgmestre. Celui-ci se procure ces provisions au marché central de Gungu. Chaque dimanche, la commune organise une collecte auprès des commerçants afin d'acheminer les vivres à la prison centrale de Gungu. **Une situation critique dans les prisons du pays.** La précarité observée à la prison de Gungu illustre la situation de nombreuses autres maisons carcérales à travers la RDC. Au début du mois d'avril, un détenu de la prison de Punia, dans la province du Maniema, est décédé des suites d'une courte maladie combinée à un état de malnutrition. Dans cet établissement également, le manque de



subventions depuis plusieurs mois a fortement dégradé les conditions de détention, jugées inhumaines par les responsables de la prison.

Des filles reporters se mobilisent pour l'hygiène des femmes déplacées à Kalehe, au Sud-Kivu. Le Club des filles reporters de la Radio communautaire de Bunyakiri, au Sud-kivu, a procédé ce dimanche 19 avril, à une distribution de kits hygiéniques en faveur de 45 femmes et adolescentes déplacées de guerre dans le groupement de Bagana. Cette initiative citoyenne vise à restaurer la dignité de ces personnes vulnérables installées dans le territoire de Kalehe. Parmi les bénéficiaires figurent 20 femmes et 25 adolescentes qui ont fui les combats dans leurs villages d'origine. Face à la précarité extrême de ces déplacées, les membres du Club ont décidé d'agir pour pallier l'absence de moyens permettant de subvenir aux besoins sanitaires essentiels. L'originalité de cette action réside dans son financement et sa production. Les kits distribués ont été constitués grâce aux cotisations des membres de l'organisation et au soutien de personnes de bonne volonté. Ces kits comprennent : Seaux, savons de toilette et de lessive, brosses à dents, sous-vêtements et des bandes hygiéniques produites localement par les membres du Club des filles reporters elles-mêmes. « À travers cette action, nous avons voulu leur redonner un peu de dignité et de réconfort, contribuer à améliorer leurs conditions de vie au quotidien », a-t-il précisé.

La modernisation de l'aéroport de Bunia relance les vols commerciaux avec l'atterrissage des Airbus. Jusqu'ici, la desserte aérienne de Bunia était fortement limitée par l'état de la piste de son aéroport, courte et dégradée. Celle-ci est passée de 1 800 à 2 500 mètres, permettant aujourd'hui l'atterrissage de gros porteurs et améliorant significativement la connectivité avec la capitale Kinshasa et d'autres grandes villes du pays. Les professionnels du secteur aérien saluent les améliorations apportées à la plateforme aéroportuaire. Pour les pilotes, la modernisation de la piste constitue un gain majeur en matière de sécurité et de confort d'exploitation. Au-delà de l'aspect technique, cette modernisation ouvre la voie à une meilleure intégration économique de l'Ituri. L'amélioration des liaisons aériennes pourrait stimuler les échanges commerciaux, faciliter les déplacements des opérateurs économiques et renforcer l'attractivité de la région. Pour de nombreux habitants, la relance des vols commerciaux à Bunia marque ainsi l'entrée de la ville dans une nouvelle ère de connectivité, avec l'espoir d'un impact positif durable sur le développement local et régional.

Mercredi 22 avril.

Révision constitutionnelle en RDC : l'opposition et la société civile dénoncent une « distraction » et une « rébellion ». L'appel lancé lundi 20 avril par l'Union sacrée de la Nation (USN) pour recueillir des propositions en vue d'une réforme de la Constitution ne fait pas l'unanimité au sein de la classe politique congolaise. Au sein de l'opposition politique et de la société civile, les critiques pleuvent depuis le 21 avril. Pour Jean-Claude Katende, acteur majeur de la société civile, le processus de collecte des contributions n'est qu'une façade, affirmant que le projet final serait déjà arrêté en amont par le pouvoir en place.

Du côté de l'opposition, le ton est plus acerbe. Le porte-parole de la plateforme Lamuka, compare la démarche de la majorité présidentielle à une forme de dissidence institutionnelle. « Autant le peuple a condamné la rébellion de l'AFC/M23, autant le peuple condamne la rébellion de l'Union sacrée contre la Constitution », a-t-il déclaré. L'opposition martèle que les véritables priorités des Congolais se trouvent ailleurs que dans le changement des textes de lois et énumère les défis urgents qui, selon lui, devraient faire l'objet de consultations : l'accès à l'eau potable, à l'électricité et la lutte contre la pauvreté ; le sort des millions de déplacés internes dans l'Est du pays ; le manque de perspectives pour la jeunesse et l'insécurité grandissante. Enfin, Lamuka met en garde contre toute tentative visant à briguer un troisième mandat, avertissant que cette proposition « clivante » risque de déstabiliser davantage une nation en quête de cohésion.

La RDC dotée d'un Cadre de programmation de l'agriculture, la pêche, l'élevage et la sécurité alimentaire. Avec l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ce document stratégique a été validé au cours d'une rencontre organisée le 21 avril à Kinshasa. Ce cadre, d'une durée de quatre ans, constitue un instrument de coopération entre le Gouvernement congolais et la FAO. Le Cadre de programmation pays (CPP 2025-2029) a été adopté de manière participative et consensuelle par les secrétaires généraux des ministères sectoriels concernés, ainsi que par les partenaires techniques et financiers. « Le premier axe concerne la gouvernance, avec l'élaboration de textes légaux, de politiques et de stratégies dans les domaines de la production végétale, de la production animale et de la protection des forêts. La FAO appuie les ministères sur le plan technique », a indiqué l'assistant à la FAO. Pour les experts ayant pris part à cette rencontre, ce nouveau cadre stratégique fixe le cap pour une action coordonnée et cohérente, orientée vers le développement durable et l'amélioration des conditions de vie de la population congolaise.



Plus de 3 millions d'enfants attendus à la campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole au Kwilu. Au moins 3 254 655 enfants, âgés de 6 mois à 14 ans, sont ciblés pour la vaccination. Cette campagne, lancée le 21 avril dans la ville de Bandundu, prévoit également la vaccination de 1 337 239 enfants âgés de 0 à 59 mois contre la poliomyélite, à travers la co-administration du vaccin oral, à raison de deux gouttes administrées par voie orale. Le gouverneur a par ailleurs recommandé aux leaders communautaires et religieux, ainsi qu'aux autorités traditionnelles, d'intensifier la sensibilisation afin d'assurer une mobilisation massive de la population.

Les Fardc intensifient la traque contre la CRP de Thomas Lubanga à Djugu. Les localités de Dede et Liri figurent parmi les zones les plus touchées par les combats. Le week-end dernier, de violents affrontements ont été enregistrés au village de Liri, où quatre miliciens de la CRP ont été neutralisés. Un soldat des Fardc a également perdu la vie lors des combats. Dans une autre attaque survenue à Dede, des éléments de la CRP ont tendu une embuscade contre des militaires. Le bilan de cet incident fait état de trois soldats tués et trois autres blessés lors des échanges de tirs. Les Fardc affirment par ailleurs avoir déjoué plusieurs tentatives d'attaque, notamment à la périphérie de Fataki, à Gina et à Lodha, près d'un site accueillant des personnes déplacées. Cette insécurité persistante a entraîné le déplacement massif de milliers d'habitants, qui ont fui vers le territoire voisin de Mahagi ou vers des zones jugées plus sûres à l'intérieur même de Djugu, notamment à Ala et dans le groupement de Mbr'bu. Dans ces zones, la présence militaire a été renforcée, indiquent les autorités coutumières. Le territoire de Djugu reste l'un des épicentres de l'insécurité en Ituri, marqué par l'activisme de plusieurs groupes armés. Les opérations en cours des Fardc visent à rétablir l'autorité de l'État et à sécuriser les populations civiles.

Prisons de Beni et Butembo : 29 décès enregistrés en 3 mois. Selon le Réseau pour les droits de l'homme (REDHO), outre le surpeuplement et le manque de subvention de ces deux établissements pénitentiaires, la majorité des détenus n'ont jamais été jugés par les instances judiciaires. « Butembo, c'est une prison qui est surpeuplée, avec 1.311 détenus. Une prison qui, depuis le début de cette année, a perdu 9 détenus. À Beni, Kangbayi, pour le premier trimestre de cette année, la prison a perdu 20 détenus. Pour Lubero, depuis le début de cette année, il n'y a jamais eu de décès ». Pour Beni, se pose aussi un problème de malnutrition des détenus. Les deux prisons de Butembo et Beni enregistrent un retard dans le paiement de la subvention, le surpeuplement, la lenteur dans le traitement des dossiers des détenus. « Pour un effectif total de 3.310 détenus dans les trois prisons, il y a seulement 740 condamnés, représentant 22 % », déplore le Redho, appelant le ministre de la Justice à trouver une solution à ces problèmes.

James Swan : « L'Ituri demeure une province prioritaire pour la Monusco ». « Les populations civiles continuent d'être affectées par la violence des groupes armés, tels que la Convention pour la Révolution Populaire (CRP) et la Codeco, occasionnant des déplacements massifs et des tensions intercommunautaires », a-t-il déploré. Dans ce contexte, le haut fonctionnaire de l'ONU a assuré que la mission onusienne assure la protection physique directe de centaines de milliers de personnes déplacées, en étroite collaboration avec les forces nationales congolaises. Selon lui, la stabilisation de l'Ituri passe par le renforcement de l'autorité de l'État, la redevabilité, la lutte contre l'impunité et la consolidation des mécanismes de dialogue locaux. « Nous avons également évoqué notre collaboration déjà étroite avec les autorités de la région, notamment l'importance des efforts soutenus et continus face à la menace que représentent les ADF », a conclu James Swan. Le patron de la Monusco effectue le début de cette semaine une mission de terrain dans la province du Nord-Kivu et de l'Ituri.

Rupture de vivres et médicaments à la prison de Kananga (CNDH). Lors de l'enquête, la Commission nationale des droits de l'homme au Kasai-Central, a constaté une rupture de stock de vivres ainsi qu'une pénurie totale de médicaments. Cette situation met en danger la vie des détenus de cette maison carcérale. Le coordinateur de la CNDH, affirme qu'un détenu est décédé récemment faute de nourriture et de soins médicaux. Pour lui, cette situation constitue une violation grave de la dignité humaine et de droits fondamentaux garantis par les instruments juridiques. Il décrit une mauvaise situation que vivent les détenus depuis plusieurs mois ; manque de nourriture ; absence de soins médicaux ; insuffisance d'eau potable et mauvaises conditions d'hygiène. Il appelle le Gouvernement central à intervenir en urgence afin d'éviter d'autres décès.

Tshopo : plus de 7 500 déplacés de Mambasa dans le dénuement total à Bafwasende. Ces déplacés ont fui l'horreur des massacres et des égorgements attribués aux rebelles ADF dans leurs villages d'origine, notamment à Muchaha. Arrivés les mains vides après un périple difficile, ils s'entassent aujourd'hui dans des familles d'accueil dont les moyens sont largement insuffisants pour répondre à l'ampleur des besoins. La survie de ces milliers de personnes est menacée par l'absence d'assistance structurée. Les besoins urgents identifiés sur place incluent : l'accès à la nourriture, la plupart des déplacés n'ont pas de quoi manger au quotidien. Aucun dispositif médical n'est prévu pour cette population vulnérable. La pression sur les



familles d'accueil devient insupportable faute de moyens financiers. Les rescapés exhortent les autorités nationales à agir sur deux fronts. Au-delà de l'aide d'urgence, ces populations réclament le rétablissement de la sécurité dans le territoire de Mambasa afin de pouvoir regagner leurs domiciles et reprendre leurs activités agricoles.

Jeudi 23 avril.

Vaccination de masse : la RDC intensifie la lutte contre la poliomyélite et la rougeole. Protéger la jeunesse contre des maladies évitables, tel est le mot d'ordre des campagnes de vaccination en cours, depuis le 21 avril, dans plusieurs provinces de la RDC. La division provinciale de la santé de la **Tshopo** a lancé, mardi dernier, une campagne qui s'étend sur les 23 zones de santé de la province. Deux volets majeurs sont ciblés : Poliomyélite, plus de 92 000 enfants de 0 à 59 mois doivent recevoir les précieuses gouttes de vaccin. Rougeole et rubéole, plus de 2 millions de jeunes âgés de 6 à 14 ans sont concernés. Les autorités locales insistent sur le rôle de parents, appelés à devenir des « ambassadeurs » de la campagne en sensibilisant leur entourage et en amenant leurs enfants dans les sites de vaccination. **Ituri** : vacciner malgré l'insécurité. En Ituri, près d'1,5 million d'enfants sont attendus pour la vaccination contre la poliomyélite. Les équipes de santé se déploient jusque dans les zones affectées par les violences, comme Djugu et Mambasa, et prennent en compte les enfants déplacés. Le gouverneur appelle les familles à accueillir favorablement les vaccinateurs, afin de protéger les enfants contre cette maladie invalidante. La campagne en Ituri se déroule en stratégie porte-à-porte sur trois jours. À **Beni**, chef-lieu temporaire de la province du Nord-Kivu, la campagne a été officiellement lancée le 22 avril. Plus de 3 millions d'enfants de 0 à 59 mois sont ciblés dans les 34 zones de santé de la province. L'insécurité et les déplacements de population favorisent la circulation du poliovirus.

Les Fardc et la Monusco renforcent leur collaboration pour protéger les civils à Mambasa. Cette annonce fait suite à la rencontre avec le chef de la mission onusienne, axée sur les opérations conjointes dans le territoire de Mambasa. L'un des points majeurs de cette coopération demeure le déploiement de la force onusienne dans le territoire de Mambasa, en appui aux Fardc, pour intensifier la traque des rebelles des ADF. Pour le gouverneur, cette aide s'avère indispensable pour sécuriser les zones touchées par l'activisme des groupes armés. Le gouverneur a fermement condamné le sentiment anti-Monusco qui persiste dans certains coins de la province, l'attribuant à une manipulation orchestrée par les « ennemis de la paix ». « C'est de la manipulation », a déclaré le gouverneur. Le chef de l'exécutif provincial estime que les efforts de sensibilisation portent leurs fruits et que la population commence à mieux comprendre l'importance de ce partenariat. Il appelle les habitants de l'Ituri à soutenir sans réserve l'armée nationale et les casques bleus.

Cri d'alarme pour plus de 350 enfants nés de violences sexuelles à Eringeti. À Eringeti, localité située à 60 km de Beni (Nord-Kivu), 352 enfants sont nés de grossesses issues de violences sexuelles perpétrées par des membres de groupes armés encore actifs dans la région. Une réalité préoccupante qui, selon les responsables locaux du service du Genre, Famille et Enfant, fragilise de nombreux ménages et nécessite une intervention urgente du Gouvernement ainsi que des organisations de protection des droits de l'enfant. Selon la cheffe du bureau du Genre, Famille et Enfant du groupement de Bambuba Kisiki, la majorité de ces enfants sont abandonnés par leurs mères, elles-mêmes victimes de traumatismes profonds liés aux violences subies. Beaucoup vivent actuellement au sein de familles d'accueil, sans bénéficier d'une prise en charge adaptée à leurs besoins. Elle insiste sur la nécessité d'un accompagnement conséquent, tant pour les enfants que pour leurs mères : « Ici, les femmes subissent des conséquences terribles de la guerre : des grossesses non désirées, la mort des enfants, le manque de soins pour les femmes et leurs bébés. Certaines n'ont même pas d'habits. Il y a de nombreux orphelins, des veuves, et plusieurs enfants nés des violences sexuelles commises par les groupes armés. Comment ces enfants vont-ils vivre sans connaître l'identité de leurs parents ? Nous appelons le Gouvernement et les organisations de protection des droits des enfants à intervenir pour nous venir en aide. »

Plus de 60% de bananeraies de Kivuta (Masisi) ravagés par un virus inconnu. Le président de la coopérative agricole de Masisi, précise que plus de 60 % des bananeraies de Kivuta ont été ravagées par ce virus et la maladie continue de se propager vers Bweremana. Selon lui, une fois le champ touché, les cultivateurs doivent raser tous les bananiers. Cette situation entraîne une baisse de la production et une hausse sensible du prix de la banane plantain sur les marchés locaux et jusqu'à Goma, principal centre de consommation. Il décrit des symptômes qui changent selon les variétés : les signes apparaissent sur la hampe florale ou sur les jeunes feuilles qui sèchent. La plante s'affaiblit, maigrit et ne produit plus. Lorsque la plante est contaminée après la floraison, elle donne un régime de bananes très maigres, difficiles à éplucher. « Cette maladie apparaît plus virulente que le Wilt bactérien. Avant, un régime de bananes se négociait entre 5 000 et 10 000 FC. Aujourd'hui, un bon régime ne coûte pas moins de 20 000 francs ». Au-delà du Nord-Kivu, la situation s'étend dans les



contrées voisines. Des sources locales à Buzi et Minova dans le territoire de Kalehe (Sud-Kivu) signalent également la présence de cette maladie.

Ituri : James Swan salue l'impact du travail des casques bleus dans la protection des civils à Fataki. Le chef de la Monusc, s'est rendu ce 23 avril à Fataki, dans le territoire de Djugu, en Ituri. Cette visite de terrain visait à évaluer les actions menées par les forces onusiennes pour sécuriser les populations civiles dans cette zone en proie à l'activisme des groupes armés. Malgré des défis sécuritaires persistants, il a jugé l'impact des interventions des Casques bleus « très significatif ». Il a réitéré l'engagement de la Mission à poursuivre ses efforts aux côtés du gouvernement congolais pour restaurer une paix durable dans la province de l'Ituri. Le territoire de Djugu concentre actuellement le plus grand nombre de contingents de la Monusco en Ituri. Avec au moins cinq bases militaires stratégiques (Gina, Djaiba, Rhoe et Bayoo), la Force onusienne assure la protection directe de centaines de milliers de déplacés installés à proximité de ses positions. Lors d'une réunion avec les responsables des sites de déplacés, plusieurs points clés ont été soulignés • Préservation des vies : La présence onusienne est jugée vitale dans les zones où les Fardc sont absentes ou en sous-effectif • Sécurisation des axes : Des patrouilles régulières sont organisées pour contenir les milices et sécuriser la RN27, axe essentiel pour la libre circulation des biens et des personnes.

Si l'action de la Monusco est saluée, la population déplore la persistance de l'insécurité qui continue de provoquer de nouveaux flux de déplacés. Les leaders communautaires ont profité de cette visite pour demander au chef de la Mission de renforcer l'appui au gouvernement afin d'éradiquer définitivement les groupes armés. L'objectif final reste le retour des milliers de familles dans leurs villages d'origine.

EXETAT et TENASOSP 2026 : les frais officiels des épreuves certificatives publiés. Le ministère de l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté a rendu public, le 22 avril, les frais officiels de participation aux épreuves scolaires certificatives pour l'édition 2026. Il précise que ces montants concernent le TENASOSP, la hors-session et la session ordinaire de l'examen d'État, tout en rappelant que l'ENAFEP reste entièrement gratuite. Par ailleurs, il invite les parents et les élèves à se référer uniquement aux canaux officiels afin d'éviter toute désinformation. Il met également à disposition un numéro vert 178 pour toute dénonciation ou demande de clarification liée à ces frais. Les montants de ces frais varient selon les provinces.

Vendredi 24 avril.

Au moins 100 morts dans les sites de déplacés de Savo et Djaiba en sept semaines en Ituri. Au site de la plaine de Savo, à Bule, situé à près de 100 km de Bunia, près de 60 déplacés sont décédés depuis le début du mois de mars, selon le chef de ce site. À cela s'ajoutent plus de 300 cas de malnutrition, touchant principalement les enfants et les personnes âgées. La situation est similaire au site de Djaiba, à Fataki, où l'on enregistre environ 40 décès, causés notamment par le manque de nourriture et l'absence de prise en charge médicale adéquate. Au site de Lodha, également situé près de Fataki, les conditions humanitaires restent tout aussi alarmantes. Selon les responsables locaux, la majorité des déplacés n'a plus accès aux champs, en raison des opérations militaires en cours et de la menace persistante des groupes armés. De son côté, le chef de la Monusco s'est dit profondément préoccupé par la situation humanitaire dans le territoire de Djugu. James Swan a promis de relayer cet appel auprès de la communauté humanitaire. Il a assuré que la mission onusienne poursuit ses efforts afin de contribuer à une amélioration de la situation sécuritaire.

Muhindo Nzangi lance la culture du macadamia à Maluku, à Kinshasa. Le ministre de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire a souligné le potentiel économique considérable de cette culture : « Le macadamia représente une véritable opportunité pour nos agriculteurs. Aujourd'hui, son prix sur le marché est 18 USD le kilo. Avec seulement trois ans de patience après la mise en terre, les premières récoltes sont possibles. Même avec un nombre réduit de plantules, les producteurs peuvent générer des revenus significatifs ». Dans une approche inclusive, le Gouvernement met à disposition des plantules greffées, avec une gratuité annoncée pour les 100 premiers hectares, afin d'encourager une large adhésion des populations locales, particulièrement celles de Maluku au quartier Mbangu Mbamu. A travers cette action, le Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire réaffirme sa volonté de positionner l'agriculture au cœur de l'économie nationale, conformément à la vision de la « revanche du sol sur le sous-sol ». Le macadamia s'inscrit ainsi comme une culture stratégique, porteuse de richesse, d'emplois et de diversification économique. Désormais adoptée comme culture pérenne en RDC, à côté de café, cacao, palmier à huile le macadamia est déjà en phase de production déjà dans le territoire de Lubero tandis, la sensibilisation se poursuit dans plusieurs autres zones notamment à Beni, Butembo, Lubumbashi.



Plus de 1,27 million de déplacés internes au premier trimestre 2026 au Nord-Kivu (OCHA). Le rapport précise que les affrontements entre les rebelles de l'AFC/M23 et des groupes armés alliés aux FARDC ont fortement aggravé la crise humanitaire au cours des trois derniers mois, en particulier dans la partie sud du Nord-Kivu. OCHA signale que plusieurs localités de la chefferie de Bwito, dans le territoire de Rutshuru, ont été complètement vidées de leurs habitants. Presque tout au long du mois de mars, ces zones ont été le théâtre de violents affrontements, contraignant près de 40 000 personnes à fuir leurs habitations pour se réfugier dans des zones jugées plus sûres. Selon OCHA, ces nouveaux déplacements viennent s'ajouter aux vagues antérieures enregistrées dans quatre territoires de la province, portant le nombre total de déplacés internes à plus d'un million 270 mille personnes à l'échelle du Nord-Kivu. Malgré les défis liés à l'insécurité persistante et aux contraintes d'accès humanitaire, les acteurs humanitaires ont néanmoins pu fournir une assistance alimentaire et des biens essentiels à plus de 98 600 personnes au cours du mois de mars, principalement dans les territoires de Masisi et de Lubero.

Le cardinal Fridolin Ambongo appelle à la paix et à la cohabitation pacifique en Ituri. « Toute ma sollicitude en tant que pasteur, ma proximité et ma communion avec ce peuple qui souffre. Ce qui se passe dans l'Ituri, c'est un peu comme une partie d'un corps qui souffre. Quand une partie du corps souffre, c'est l'ensemble du corps qui souffre ». Il a également affirmé continuer de prier pour la fin de cette tragédie et le retour de la paix : « Que cette période de souffrance puisse se terminer et que le peuple enfin vive en paix entre les différentes communautés, au lieu de continuer à se regarder comme des chiens de faïence ». Le cardinal Ambongo est attendu ce samedi à Mambasa, où il présidera la cérémonie de prise de possession canonique du nouvel évêque du diocèse de Wamba. Cette étape s'inscrit dans une tournée pastorale destinée à soutenir les fidèles et à encourager les efforts de réconciliation dans une région meurtrie par les violences.

Arrivée à Uvira de 470 réfugiés congolais rapatriés volontairement du Burundi. Un premier convoi de 470 réfugiés congolais en provenance du site de Ruhigi, au Burundi, est arrivé jeudi soir 23 avril à Uvira, dans la province du Sud-Kivu. Le chef de bureau du HCR a détaillé le dispositif mis en place : « Hier nous avons reçu le convoi en deux étapes. D'abord un accueil à la frontière présidé par le gouverneur du Sud-Kivu, marqué par des allocutions de l'autorité provinciale, du HCR et de la délégation burundaise. Ensuite, le convoi a été accompagné au centre de transit où les rapatriés ont reçu des informations sur les services disponibles, avant de bénéficier d'un repas chaud et d'être installés dans les dortoirs communautaires ». Le HCR précise qu'un deuxième groupe d'environ 1 000 personnes est attendu le 30 avril prochain, toujours dans le cadre du programme de rapatriement volontaire.

Samedi 25 avril.

RDC : les zones d'exclusion aériennes ont empêché la moitié des vols humanitaires voulus par le PAM en 2025. Le rapport du PAM met des chiffres sur ce que l'on observe depuis des mois dans l'est du Congo : en 2025, le service aérien humanitaire des Nations unies, l'UNHAS, a transporté 22 000 passagers, alors qu'il en avait prévu 40 000. La raison principale de ce chiffre bas : une zone d'exclusion aérienne liée aux combats. Treize destinations sont devenues inaccessibles, dont Goma, le principal hub humanitaire de tout l'est du pays. À cela s'ajoute une flotte réduite de moitié, de huit à quatre appareils, faute de financements suffisants. Ce que ces chiffres signifient concrètement, on le voit sur le terrain. Dans les hauts plateaux du Sud-Kivu, à Minembwe, à Fizi, des zones entières ne sont accessibles que par les airs : aucune route n'est praticable. Dans ces mêmes zones, les combats se sont intensifiés ces derniers mois. La mission onusienne Monusco pose la sécurisation de l'espace aérien comme condition préalable à tout cessez-le-feu, en précisant que cette condition n'est pas remplie. Le brouillage GPS, les drones offensifs, les lignes de front mouvantes sont autant d'obstacles qui rendent l'espace aérien impraticable pour des avions humanitaires. Le PAM rappelle pourtant l'importance de ce service. En début d'année, au plus fort de la crise, l'Unhas a évacué plus de 1 300 personnels humanitaires de Goma, Bukavu et Beni et 31 évacuations médicales d'urgence ont été conduites. Sans accès aérien, rien de tout cela n'aurait eu lieu. Le PAM est explicite : avec 27,7 millions de Congolais en insécurité alimentaire aiguë, un record, l'insécurité a empêché une réponse à la hauteur des besoins. (RFI)

La cessation de l'usage des drones offensifs, l'une des conditions pour un cessez-le-feu effectif au Kivu (James Swan). Comment rendre le cessez-le-feu réellement effectif dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu ? Le Chef de la Monusco, a répondu à cette question et a insisté sur plusieurs points essentiels pour garantir la crédibilité et l'efficacité du Mécanisme de suivi du cessez-le-feu : la cessation de l'usage des drones offensifs ; la fin du brouillage et de l'usurpation des signaux GPS ; la pleine liberté de mouvement du personnel et des moyens de la Monusco et l'utilisation sûre des aéroports et de l'espace aérien. A travers cette visite à Goma, il a affirmé vouloir renforcer la dynamique en faveur de la désescalade,



redonner espoir aux habitants de la région et appuyer la mise en œuvre du cessez-le-feu pour une paix durable dans l'Est de la RDC. Conformément à la résolution 2808 (2025) du Conseil de sécurité de l'ONU, la Monusco est autorisée à soutenir la mise en œuvre d'un cessez-le-feu permanent. Cet accord de cessez-le-feu avait été obtenu sous la médiation du Qatar entre le gouvernement congolais et l'AFC/M23.

Les personnes vivant avec handicap au Nord et Sud-Kivu appellent à l'aide humanitaire. Lors d'une interview, le secrétaire général des 'Voix des handicapés pour l'autonomie et le développement' (VHAD) a alerté sur les conditions de vie extrêmement précaires des personnes vivant avec handicap, notamment dans les villes de Beni et Butembo, où elles affirment manquer de tout. Selon lui, aucune assistance humanitaire n'a été reçue depuis leur arrivée dans plusieurs localités, notamment Beni, Butembo, Lubero et Oicha. « Nous sommes venus à Kinshasa pour plaider afin que les autorités puissent subvenir aux besoins de ces déplacés, en particulier les plus vulnérables, notamment les personnes à mobilité réduite, qui ne peuvent rien faire seules. Quand nous sommes arrivés dans le Grand Nord, il n'y a pas eu de camps aménagés. » Il indique également que les familles d'accueil, épuisées et sans moyens, éprouvent de plus en plus de difficultés à continuer de prendre en charge ces déplacés. « La situation est catastrophique. Certains déplacés vivant avec handicap dorment encore à la belle étoile ».

« Un cessez-le-feu ne peut se limiter à un texte signé à Luanda ou ailleurs », estiment des femmes de Goma. C'est le message porté par des femmes de la ville de Goma, le 25 avril, dans une lettre destinée au nouveau chef de la Monusco, James Swan. Ces mères, jeunes filles et activistes rappellent que, pour elles, la paix n'est pas une question de diplomatie, mais de survie. Elles estiment que derrière les statistiques et rapports officiels se cache une réalité quotidienne insoutenable : déplacements forcés en pleine nuit, écoles fermées, et surtout l'usage du corps des femmes comme champ de bataille, à travers les violences sexuelles sur les lignes de front. Les femmes du Nord-Kivu refusent d'être réduites au rôle de simples victimes. Elles se présentent comme de véritables actrices de paix et exigent une participation réelle et effective aux processus de négociation. « Les accords de paix signés dans les capitales étrangères n'ont aucune valeur s'ils ne transforment pas concrètement la vie des populations du Nord-Kivu », a déclaré l'une d'elles à Radio Okapi.

Mambasa/Ituri : plus de 390 enlèvements, 60 000 déplacés et au moins 23 écoles fermées (OCHA). Au cours du mois de mars 2026, le contexte sécuritaire s'est fortement dégradé sur le territoire de Mambasa, dans la province de l'Ituri, notamment dans les zones de santé de NiaNia et de Lolwa. Selon les partenaires du secteur de l'éducation, cités dans le rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies, ces attaques ont également entraîné la fermeture d'au moins 23 écoles, affectant la scolarité de plus de 5 400 enfants. À cela s'ajoute la fermeture de neuf structures de santé, privant plus de 55 000 personnes d'accès aux soins, en particulier dans les zones de santé de NiaNia et de Mambasa, déjà très faiblement couvertes par les acteurs humanitaires. La situation humanitaire des déplacés en provenance du territoire de Mambasa demeure préoccupante. Lors de la 85e réunion du Conseil des ministres, la ministre d'État, ministre des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale, Ève Bazaiba Masudi, avait indiqué que, depuis le 12 mars 2026, la population de ce territoire, situé dans la province de l'Ituri, est confrontée à des actes de violences extrêmes perpétrés par les rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF). Selon la ministre d'État, l'activisme des ADF entraîne des conséquences immédiates, notamment l'errance de milliers de personnes déplacées internes, une pression accrue sur les infrastructures d'accueil, particulièrement dans la ville de Kisangani, ainsi qu'une détérioration des conditions de vie. On observe également un manque d'abris, une insécurité alimentaire, un accès limité à l'eau potable et aux soins de santé, ainsi que des risques élevés en matière de protection des personnes vulnérables, notamment les femmes et les enfants. (Actualité.CD)

Près de 30 000 personnes ont abandonné leurs villages à la suite des exactions de la milice CRP à Djugu. Selon la présidente du site de Djaiba, environ 12 000 nouveaux déplacés y sont arrivés depuis le mois de mars, dépourvus de tout. Beaucoup d'entre eux passent leurs nuits à la belle étoile, exposés aux intempéries en cette saison des pluies, tandis que d'autres tentent de s'abriter dans des constructions de fortune en paille. Par ailleurs, plus de 10 000 personnes ont trouvé refuge dans les groupements Mbr'bu et à Ala. Certaines sont accueillies par des familles d'accueil, tandis que d'autres occupent des écoles, perturbant ainsi le déroulement des activités scolaires. Le chef de la chefferie de Walendu Pitsi, indique avoir identifié un site destiné à accueillir ces déplacés, mais sollicite un appui urgent du gouvernement et humanitaires. D'autres déplacés ont pris la direction du territoire de Mahagi, où ils vivent également dans une extrême précarité.



L'UA et les pressions de Donald Trump en matière migratoire. Il y a une préoccupation dont l'Union africaine gagnerait sans tarder à se saisir : délibérer sur la conduite des États africains face à la pression de Donald Trump qui veut transformer l'Afrique en un dépotoir de migrants expulsés de façon inhumaine par sa redoutable police de l'immigration ICE. La situation est préoccupante parce que sur les 25 pays à travers le monde qui ont signé ces accords (ou sont en voie de le faire), 12 sont africains et pas des moindres, comme le Ghana, la RDC, le Cameroun, le Rwanda et le Burundi, dont justement le président Évariste Ndayishimiye assure la présidence de l'Union africaine. Individuellement, les pays ne peuvent pas résister à l'administration américaine qui utilise tous les moyens de pression dans des conditions parfois opaques, quand il s'agit de dons d'argent. C'est une question de dignité humaine et d'honorabilité pour l'Afrique. Victime de la traite négrière, dont elle n'a pas fini de soigner les séquelles, l'Afrique serait mal avisée de se rendre complice d'une traite des migrants, avec une administration Trump peu soucieuse de ce qui peut advenir aux migrants, une fois hors des États-Unis. **Des offres qu'on ne peut refuser ?** Les États-Unis font des offres que les pays peuvent difficilement refuser. C'est le cas par exemple de la proposition du retrait de la liste des personnalités indésirables ou poursuivies aux États-Unis qui pouvait être difficilement refusée par la Guinée équatoriale, dont le vice-président et putatif futur président Teodoro Nguema Obiang était frappé d'interdiction d'entrée aux États-Unis. Il peut à présent, en contrepartie, (c'est rappeler dans l'accord) des engagements communs (États-Unis – Guinée équatoriale) « (...) de lutter contre l'immigration illégale » recommencer à voyager aux États-Unis. Pour d'autres pays comme le Rwanda et la RDC, il était difficile de dire non à Trump. Arbitre d'un accord de paix RDC-Rwanda, signé en décembre 2025, mais pas vraiment respecté, Trump tient chacun des protagonistes qui ne peut rien lui refuser. Beaucoup d'autres pays africains sont dans des situations semblables qui les rendent fragiles. C'est pourquoi, il urge que l'Union africaine se saisisse de cette question. Face à un Donald Trump qui exècre, le multilatéralisme, la partie n'est pas gagnée d'avance. Mais c'est justement tout l'intérêt. Face à la pression de Trump, cette ellipse de l'auto-saisine de l'UA donne un peu de répit aux États. Donald Trump passera sous peu. Il faut tout faire pour qu'après lui, le continent ne soit pas un rassemblement de « shithole countries », (« des pays de merde », soit comment le président américain avait qualifié de nombreux pays africains), parce qu'il aura souillé notre humanité par cette traite immonde de migrants. (RFI)

Dimanche 26 avril.

Ituri : défection au sein de la CRP, un signal de fragilisation sous pression militaire. L'un de ses cadres, Liévin Binwengi Madipua, a officiellement annoncé sa rupture avec ce mouvement armé dirigé par Thomas Lubanga, déclarant désormais son ralliement aux institutions de la RDC. "Je lança un appel direct à mes anciens compagnons, les exhortant à déposer les armes tant qu'il est encore temps, afin de bénéficier des mécanismes de pardon et de réintégration mis en place par l'État, tout en soulignant la nécessité de privilégier la paix au détriment de la lutte armée." Cette défection intervient dans un contexte de pression militaire croissante exercée par les Fardc. Selon le porte-parole de l'armée en Ituri, des éléments affiliés à la Convention pour la Révolution Populaire tenteraient actuellement de se repositionner dans le territoire de Mahagi, après avoir subi des revers dans celui de Djugu. Cette double dynamique (défection interne et pression militaire) pourrait traduire un affaiblissement progressif de la Convention pour la Révolution Populaire. Toutefois, la capacité de ces groupes à se redéployer dans d'autres zones, notamment vers le nord de l'Ituri, montre que la menace reste évolutive. Si cette défection constitue un signal encourageant pour les autorités, elle ne suffit pas à elle seule à inverser la tendance sécuritaire. Entre pertes internes et tentatives de repositionnement, la CRP reste un acteur à surveiller dans un contexte où la stabilisation de l'Ituri dépend encore largement de la consolidation des acquis militaires et des efforts de démobilisation. (Actualité.CD)

Les casques bleus plantent 200 arbres autour de l'Hôpital général de référence de Bunia. Cette activité de reboisement a été organisée en marge de la Journée internationale de la Terre nourricière, célébrée chaque année le 22 avril. A travers cette action, 200 plants de jacquier, un arbre fruitier reconnu pour sa durabilité et symbole du patrimoine national du Bangladesh, ont été plantés dans l'enceinte de cet établissement hospitalier. Selon la Monusco, cette initiative vise à améliorer le cadre environnemental de cette structure sanitaire pour le bien-être des patients, tout en sensibilisant la population à l'importance de la plantation d'arbres dans la lutte contre le changement climatique.

Joël Booto : « Tant que notre environnement reste mal assaini, le paludisme continuera de circuler ». Selon Joël Booto: « Nous devons savoir que le paludisme n'est pas seulement un problème de santé, mais aussi un problème lié à l'environnement et à l'aménagement du territoire. L'environnement de la RDC n'est pas bien assaini, tout comme notre plan d'aménagement urbain. À Kinshasa, nous constatons une forte prolifération des moustiques à cause des eaux stagnantes que l'on retrouve partout : dans les marchés, dans les rues et dans les caniveaux bouchés ». Pour cet expert, la lutte efficace



contre le paludisme passe avant tout par l'assainissement du cadre de vie, et non uniquement par le recours aux traitements cliniques. Il fustige non seulement l'insalubrité et la prolifération des eaux stagnantes, mais également d'autres facteurs aggravants, notamment l'automédication, qui contribue à la persistance du paludisme.

Prise de possession canonique du nouvel évêque de Wamba, Emmanuel Ngona. Le nouvel évêque du diocèse de Wamba, Mgr Emmanuel Ngona Ngotsi, a officiellement pris possession de son diocèse ce dimanche 26 avril, lors d'une célébration eucharistique organisée au stade de la paroisse Saint-Rosaire de Mambasa, dans la province de l'Ituri. Conformément au Code de droit canonique, la prise de possession canonique d'un diocèse comporte plusieurs étapes. Elle inclut notamment la présentation officielle de la lettre de nomination pontificale du nouvel évêque au collège des consultants du diocèse, au cours d'une messe solennelle. 2d sur la cathèdre, siège épiscopal qui représente son autorité d'enseigner, de sanctifier et de gouverner le peuple de Dieu. Cet acte marque officiellement le début de son ministère pastoral. Avant cette prise de possession, Mgr Emmanuel Ngona Ngotsi a reçu l'ordination épiscopale au cours de la même célébration eucharistique. Cette ordination a été conférée par le cardinal Fridolin Ambongo, représentant du Pape, en présence de plus d'un millier de fidèles venus de différentes localités. Selon le chancelier du diocèse de Bunia, la prise de possession canonique est un acte officiel par lequel un évêque nommé assume juridiquement et spirituellement la charge pastorale de son diocèse.

800 foyers ciblés dans un projet de lutte contre les inondations à Kindu. Ce projet de soixante jours, financé par l'ONG internationale Start Ready et Start Network, visera huit cents ménages. Il consistera à désinfecter l'eau et à trouver des solutions à certains problèmes d'ordre social. Le superviseur principal de la structure qui va exécuter ce projet, explique qu'il vise à réduire l'impact des inondations en ville de Kindu, en particulier dans les trois communes. Selon lui, le projet est axé sur trois approches : les activités d'anticipation, la réponse rapide et la stabilisation. « Ces activités seront organisées en piliers, nous avons le pilier Wash, nous avons le pilier cash, nous avons le pilier médical, nous avons le pilier protection et bien sûr la coordination des activités », a-t-il précisé. Face au nombre limité de ménages ciblés (800 familles), les organisateurs veulent se rassurer que l'aide va vraiment arriver aux plus nécessiteux.

Eurobond : "Les fonds mobilisés serviront à financer des projets structurants", note Doudou Fwamba. Parmi les secteurs à financer, le ministre des Finances a notamment cité les infrastructures et l'énergie, jugées essentiels à la transformation économique du pays. Répondant aux trois principales préoccupations soulevées, la régularité de la démarche engagée, les conditions financières de l'emprunt et les effets macroéconomiques attendus, le ministre a insisté sur la volonté du Gouvernement de réduire significativement la précarité et d'améliorer les conditions de vie des populations. « Nous ne célébrons pas le milliard de dollars mobilisé, mais l'entrée de la RDC sur les marchés financiers internationaux », a-t-il souligné, qualifiant cette opération de signal fort sur l'échiquier international, susceptible d'attirer davantage d'investisseurs, tout en impliquant un engagement accru en matière de discipline budgétaire. L'émission de l'Eurobond s'inscrit dans la dynamique de modernisation de la gestion des finances publiques engagée par le Gouvernement. Cette opération revêt enfin un caractère historique, en ce qu'elle positionne désormais la RDC parmi les États présents sur les marchés internationaux de capitaux, au regard de son potentiel, de ses ressources et de l'ampleur de ses ambitions de développement.

La RDC est le 5e pays comptant le plus de déplacés et la situation humanitaire ne cesse de se dégrader, déplore l'ONU, après le Soudan, la Syrie, l'Afghanistan et l'Ukraine. L'est du pays est toujours sous une tension vive, avec une dégradation sécuritaire au Nord, au Sud-Kivu, mais aussi dans la province de l'Ituri, provoquant les mouvements de population. Actuellement, la RDC compte un peu plus de 6,4 millions de déplacés, principalement dans l'est du pays. Un chiffre qui pourrait atteindre les 9 millions de personnes d'ici la fin de cette année 2026 sur les 113 millions d'habitants que compte le pays, prévient le Haut-Commissariat aux réfugiés, si le conflit se poursuit au rythme actuel. Conséquences : un Congolais sur quatre est en situation d'insuffisance alimentaire et plus de 6 millions de personnes souffrent de malnutrition aiguë. Un chiffre qui n'a pas diminué depuis 20 ans, précise la note des Nations unies. De plus, quatre femmes par heure meurent actuellement en couches ou de complications liées à la grossesse dans ce pays, qui affiche également l'un des taux de mortalité infantile les plus élevés au monde. Et ce rapport de l'ONU rappelle le sous-financement de l'aide humanitaire. Les besoins sont estimés à 1,4 milliard de dollars pour 2026. Une somme qui ne permet de cibler que les 7 millions de Congolais les plus vulnérables, alors que 15 millions de personnes ont en réalité besoin d'aide. (RFI)

Lundi 27 avril.



59 écoles réhabilitées et équipées à Masisi grâce au projet Education Cannot Wait. Ce projet est mis en œuvre par l'organisation War Child, avec l'appui financier de l'Unicef. Il vise à offrir un cadre d'apprentissage digne à des milliers d'enfants de ce territoire affecté par les violences armées. Dans le cadre de ce projet, les enseignants du territoire de Masisi ont également bénéficié de formations et d'un accompagnement psychologique afin de mieux faire face aux traumatismes liés au conflit armé.

Mobilisation contre la montée du cyberharcèlement visant les femmes leaders en RDC. Dans son communiqué, l'ONG « Marche mondiale des femmes » affirme que depuis plusieurs années, de nombreuses femmes congolaises exerçant des responsabilités publiques sont ciblées par des campagnes de dénigrement, d'insultes ou d'atteintes à leur image. Elle estime que malgré une présence renforcée des femmes dans les institutions sous la présidence de Félix Tshisekedi, ces violences persistent. Selon l'ONG, la Première ministre Judith Suminwa Tuluka fait actuellement face à une vague d'injures, de menaces et d'atteintes à la vie privée sur les réseaux sociaux après la publication de son interview par des médias internationaux portant sur l'accueil des migrants RDC. Ces attaques porteraient notamment sur son apparence physique et son intimité, dénonce l'organisation. Face à cette situation, la Marche mondiale des femmes appelle les défenseurs des droits humains et la société civile à se mobiliser pour dire stop aux violences et insultes contre les femmes. Dans un communiqué daté du 25 avril, le Gouvernement a également condamné fermement ces propos diffamatoires.

Est de la RDC : face à la fermeture des banques, le PAM veut apporter des devises aux commerces. Dans l'est de la RDC, les banques sont fermées dans les zones contrôlées par l'AFC/M23. Une décision de Kinshasa, qui dit vouloir protéger les épargnants et couper les vivres financiers de la rébellion. Mais selon le rapport annuel 2025 du Programme alimentaire mondial, cette décision a aussi un coût humanitaire direct. Ce coût, le Programme alimentaire mondial (PAM), agence des Nations unies, le chiffre. Les transferts en espèces prévus pour 2025 au Nord-Kivu et au Sud-Kivu représentaient 75 millions de dollars. Moins de 39 millions ont été décaissés. La moitié seulement, donc. Le cash, dans l'aide humanitaire, bien loin de l'idée que l'on peut se faire des livraisons de nourriture, permet aux familles de choisir ce qu'elles achètent, de s'approvisionner dans les marchés locaux, de faire vivre les commerçants de leur communauté. C'est aussi ce qui réduit les coûts logistiques pour les agences. Sans banques, toute cette chaîne s'arrête. Alors le PAM a inventé autre chose : « Chakula sokoni » (« la nourriture au marché », en swahili). Dans le territoire de Masisi, au Nord-Kivu, des cartes biométriques ont été chargées à hauteur de 15 dollars par personne et sont utilisables chez 17 commerçants locaux équipés de terminaux électroniques. Les familles choisissent elles-mêmes : riz, haricots, farine de maïs, poisson, huile. Trente mille personnes ont bénéficié du dispositif et 83 % se disent satisfaites. Les commerçants locaux y trouvent aussi leur compte : 75 % des produits du panier alimentaire sont disponibles en boutique, dans des marchés revigorés par cette nouvelle circulation d'argent. Mais ce projet pilote reste fragile. Financé par le Royaume-Uni, la Norvège, la Suède et le Canada, il ne couvre que le territoire de Masisi. Tant que les banques resteront fermées, l'aide ne pourra pas atteindre toutes les familles qui en ont besoin au Nord-Kivu et au Sud-Kivu. (RFI)

La saison culturale menacée à la suite de la sécheresse et l'invasion de chenilles au Nord-Kivu. Les cultures de maïs et de haricots à Kiwanja (Nord-Kivu) sont ravagées par des chenilles légionnaires. Pour de nombreux agriculteurs, l'espoir d'une bonne récolte s'est envolé. Ils craignent de ne plus avoir assez de semences pour relancer la prochaine saison. À ce fléau s'ajoute une sécheresse persistante qui compromet les récoltes. Les paysans redoutent désormais une période de famine. Marc Banura, agronome indépendant à Kiwanja, explique que la solution passe d'abord par la prévention. Il exhorte cependant les agriculteurs à respecter rigoureusement le calendrier cultural pour mettre toutes les chances de leur côté face aux aléas du climat. Cependant, ces mauvais rendements agricoles font peser une menace réelle sur la sécurité alimentaire de la région.

Au moins 15 civils tués dans des attaques d'hommes armés en un mois à Masisi. Selon la société civile la dernière attaque remonte à la nuit de dimanche à lundi 27 avril, dans le village de Kihuma, toujours en territoire de Masisi. Les assaillants ont emporté des machines à coudre, des vêtements, de l'argent, ainsi que d'autres biens de valeur. De son côté, la société civile locale de Buabo dresse un bilan sécuritaire alarmant dans cette contrée. Elle dénonce des violations répétées des droits humains et du droit international humanitaire dans cette zone, actuellement sous occupation de l'AFC/M23, mais où opèrent également plusieurs autres groupes armés. Le groupement de Buabo, à l'instar d'autres localités du secteur d'Osso-Banyungu, se trouve depuis plusieurs mois au cœur d'un cycle de violences, marqué par des pillages, des attaques armées et des affrontements, impliquant à la fois des groupes rebelles et des milices Wazalendo.

Manifestation du parti Envol contre l'accueil des migrants en RDC. Près de 300 cadres et militants du parti Envol ont manifesté le 27 avril à Kinshasa. La manifestation a toutefois été dispersée par des éléments de la Garde républicaine. Selon



le secrétaire général du parti Envol, deux cadres du parti ont été interpellés à l'issue de cette intervention. Le parti de l'opposition exige leur libération immédiate et sans condition, dénonçant ce qu'il qualifie d'atteinte aux libertés publiques.

Mardi 28 avril.

Les autorités annoncent la création d'une Garde minière pour sécuriser les ressources du pays. En RDC, l'Inspection générale des mines (IGM) a annoncé dans un communiqué publié le 27 avril la création d'une Garde minière, autrement dit la création d'une unité considérée comme « paramilitaire » dont la principale mission sera de sécuriser les actifs miniers du pays. L'ensemble de la chaîne d'exploitation sera concerné : les gisements bien sûr, mais aussi le convoyage des produits miniers sur l'ensemble du territoire. L'objectif de l'IGM est de déployer 20 000 agents dans 22 des 26 provinces du pays d'ici la fin de l'année 2028, avec un premier contingent opérationnel comprenant entre 2500 et 3000 hommes dès décembre prochain. Dans cette perspective, l'ouverture du recrutement est prévue le mois prochain. À terme, ces nouveaux agents ont vocation à remplacer tous les policiers et militaires actuellement présents sur les différents sites miniers du pays. L'IGM a par ailleurs annoncé que ce programme était financé à hauteur de 100 millions de dollars et qu'il s'inscrivait dans le cadre des accords économiques signés par Kinshasa avec les États-Unis et les Émirats arabes unis. (RFI)

32 militants de l'UNAFEC et de l'ARDEV poursuivis pour terrorisme et association de malfaiteurs à Lubumbashi. Les prévenus sont poursuivis notamment pour association de malfaiteurs et terrorisme. Ils sont accusés d'avoir semé des troubles dans la commune de la Kenya, à Lubumbashi, dans le Haut-Katanga, il y a deux semaines. L'audience de ce lundi a principalement été consacrée à l'instruction du dossier, à l'audition d'un renseignant et sur les graves chefs d'accusation qui pèsent sur les 32 membres de ces deux partis politiques. Le ministère public leur reproche d'avoir planifié et exécuté des actes de terreur les 13 et 14 avril derniers. Pour rappel, ces affrontements à l'arme blanche s'étaient soldés par des véhicules incendiés, des pillages systématiques et un climat de désolation dans le centre commercial de la Kenya. Le débat a rapidement tourné à la confrontation technique entre les parties. La défense a exigé des preuves formelles sur l'implication individuelle de chaque prévenu. La partie civile a toutefois reconnu la difficulté de désigner précisément les auteurs de chaque acte de vandalisme, invoquant le chaos indescriptible qui régnait lors des émeutes. *Un témoignage sème le doute.* Le tribunal a également entendu un renseignant dont la déposition a créé la surprise. Ce dernier a affirmé que deux des prévenus à la barre ne sont pas des militants, mais un chauffeur et son convoyeur. Selon ce témoin, ils auraient été arrêtés « à tort » par les forces de l'ordre alors qu'ils se trouvaient simplement sur les lieux de l'incident pour leur travail. L'instruction se poursuit ce mardi 28 avril. Le tribunal militaire attend notamment l'audition de l'administrateur du marché de la Kenya. Son témoignage sera déterminant pour évaluer l'ampleur des dommages et identifier les meneurs de ces violences qui ont paralysé l'activité économique de la commune.

Afrique du Sud : l'Ambassade de la RDC appelle ses ressortissants à la prudence après des manifestations xénophobes. Selon les informations relayées par l'Ambassade, de nouvelles manifestations pourraient avoir lieu dans la province du Gauteng du 27 au 29 avril 2026, en marge des célébrations du Freedom Day. Ces rassemblements pourraient entraîner des débordements ou des incidents isolés, prévient la mission diplomatique congolaise. L'Ambassade assure rester en contact étroit avec les autorités sud-africaines compétentes pour garantir la sécurité des ressortissants congolais.

L'Assemblée nationale adopte les projets de loi portant ratification des accords de Washington. Ces textes portent sur un accord de paix avec le Rwanda et sur un partenariat stratégique conclu avec les États-Unis, dans des secteurs jugés prioritaires tels que les minéraux critiques, l'énergie, les infrastructures et la sécurité. Les députés ont validé le rapport de la commission mixte (Relations extérieures, Défense, Économique et financière) sans modification ni débat approfondi. Les accords avaient été déclarés recevables le 13 avril après leur présentation par la ministre des Affaires étrangères.

Environ 300 ménages des déplacés et des retournés à Kenya se lancent dans le maraîchage. Dans leurs champs collectifs, ils cultivent principalement des légumes, tels que : des amarantes, des aubergines, des choux, des poireaux.... Pour les femmes, travailler la terre est devenu une nécessité vitale. Sans aide humanitaire ni ressources financières, elles expliquent que cette activité leur permet de lutter contre la faim. Dans cette contrée, les déplacés exploitent gratuitement les terres appartenant aux retournés. Plus qu'une simple activité agricole, selon des sources locales, cette initiative est un modèle de résilience d'une population qui ne baisse pas les bras en espérant le retour de la paix.

Ituri : 11 Chinois et 3 Congolais arrêtés pour exploitation minière illégale à Nizi. Ces arrestations font suite à une mission d'enquête menée par une équipe mixte des services provinciaux spécialisés dans le secteur minier. Selon les



enquêteurs, les activités d'orpaillage menées par ces exploitants illégaux se déroulaient depuis 2024 et auraient provoqué une importante dégradation de l'environnement dans la région. Le gouverneur de province, a fermement condamné ces pratiques qu'il considère comme contribuant à l'enrichissement des groupes armés et au pillage des richesses naturelles de la RDC.

Premières explications du gouvernement sur l'arrivée de migrants expulsés des États-Unis. Face à la polémique suscitée par cet accord conclu entre les deux pays, le porte-parole du gouvernement congolais, a appelé à faire confiance au gouvernement. « Les ressortissants de pays tiers qui sont arrivés ont des titres de séjour qui sont réguliers. [...] C'est un séjour temporaire. Je tiens à rappeler qu'il faut éviter de semer la peur dans notre opinion. C'est une opération qui est encadrée dans le temps ». « **Un système qui marchandise les immigrants et réfugiés** ». Plusieurs voix de l'opposition ou de la société civile se sont élevées pour dénoncer cet accord. Inquiétude aussi d'Avocats sans frontière qui, dans un communiqué, estime que cet accord « constitue une forme inacceptable de marchandisation des migrants et des demandeurs d'asile, et une manière cynique d'exercer des pressions sur des personnes vulnérables afin qu'elles acceptent des retours volontaires ». « Ces personnes se trouvent dans une position extrêmement vulnérable », indique Valérie Arnould, conseillère juridique et politique senior pour l'Afrique centrale. « Il est impératif d'éviter qu'elles tombent dans une zone grise légale et de s'assurer qu'elles reçoivent l'assistance nécessaire ». En signant de tels accords, la RDC, d'autres pays risquent de se rendre complices d'un système coercitif et inhumain de traitement des migrants et des demandeurs d'asile. Elle participe à un système qui marchandise les immigrants et réfugiés et les utilise comme monnaie d'échange dans des transactions politiques plus larges. (RFI)

Mercredi 29 avril.

252 ménages réclament leur indemnisation pour l'élargissement de l'aéroport de Bunia. Ces habitants ont manifesté pacifiquement le 28 avril pour dénoncer l'absence de compensation, alors que plusieurs habitations sont déjà fragilisées par les travaux et le trafic aérien. Si la première phase des travaux (couvrant 2 500 mètres) exécutée par la société Mont Gabaon avait donné lieu à des indemnisations, les familles vivant au-delà de cette zone se retrouvent aujourd'hui dans l'impasse. Outre la menace de démolition, la proximité immédiate de la piste représente un danger physique et matériel pour les riverains. « Le souffle des avions nous affecte énormément. À chaque passage, nous sommes obligés de nous réfugier à l'intérieur (de maisons). Plusieurs toitures ont déjà été emportées par le vent. Nous demandons une indemnisation pour pouvoir quitter cet endroit », a témoigné un manifestant. Les autorités provinciales ont tenté de rassurer les familles sur leur volonté de ne pas procéder à des expulsions sans alternative.

Les commerçants ferment leurs boutiques à Ariwara pour dénoncer l'insécurité, dans le territoire d'Aru. Les forces vives locales ont rapporté que des hommes armés s'introduisent régulièrement dans les domiciles et les commerces pour dérober d'importantes sommes d'argent. Un incident a été signalé le 18 mars dernier à Aru, où près de 82 000 dollars ont été emportés lors d'un braquage. Le bilan de cette insécurité est également humain : trois personnes, dont un policier et un chauffeur, ont déjà perdu la vie. Les notables de la région déplorent qu'à ce jour, aucun suspect n'ait été appréhendé par les services de sécurité. Dans un memorandum les opérateurs économiques et la société civile exigent : l'ouverture d'enquêtes sérieuses pour identifier et arrêter les auteurs de ces crimes ; le remplacement de certains agents des services de sécurité, jugés défaillants face à la persistance du banditisme. La suspension des activités commerciales, décidée « jusqu'à nouvel ordre », affecte lourdement l'économie locale.

Le cardinal Ambongo dénonce les conditions « déshumanisantes » des déplacés en Ituri, estimant qu'il est inacceptable que des milliers de Congolais vivent dans des conditions indignes sur leur propre terre. Il s'est exprimé lors de sa visite des sites de déplacés de Kigonze et de l'ISP, à Bunia. Ces deux camps accueillent environ 30 000 personnes déplacées depuis 2019, victimes des violences persistantes dans la province. Il a souligné que cette crise dure depuis trop longtemps, au point que certains enfants sont nés dans les camps et n'ont jamais connu leurs villages d'origine. « Nous sommes tous appelés à notre responsabilité. J'en appelle aux uns et aux autres, y compris à la communauté internationale, afin que ce spectacle déshumanisant puisse s'arrêter », a-t-il insisté. La province de l'Ituri compte environ 1,5 million de personnes déplacées.

RDC : de nombreuses incursions d'armées et de milices aux frontières du pays. Muliro et Moba, deux localités de la province du Tanganyika, dans le sud-est de la RDC, sont occupées par l'armée zambienne. En 2020 déjà, des soldats zambiens avaient hissé leur drapeau sur le territoire congolais, dans le groupement de Moliro. Des embarcations de pêcheurs congolais sont régulièrement arraisonnées par la marine angolaise. Des éléments du mouvement séparatiste FLEC font des



incursions sporadiques dans le Kongo Central. Au nord, à la frontière centrafricaine, des milices Seleka et anti-balaka opèrent dans les camps de réfugiés du Bas-Uele. Et l'armée sud-soudanaise mène des incursions à Faradje, dans le Haut-Uele, à la recherche des rebelles de la SFA. À l'ouest enfin, avec la République du Congo voisine, des différends persistent autour des îles et îlots du fleuve Congo et de la rivière Ubangi, notamment dans le territoire de Libenge. (RFI)

La Monsuco inaugure un projet d'eau potable au profit de plus de 4 000 habitants à Beni. Estimé à près de 40 000 dollars, le projet comprend un forage ainsi que six points de distribution d'eau potable. Il a été exécuté en quatre mois par l'organisation locale Union pour l'humanité saine. Cette adduction d'eau potable améliore non seulement les conditions de vie, mais renforce également la résilience des communautés de Mundubiena et Kahirimunda, majoritairement composées de personnes retournées, dans un contexte sécuritaire encore fragile dans la région de Beni.

Environ 19 000 ménages de déplacés vivent dans des conditions alarmantes à Rutshuru. Ces populations vulnérables ont fui, depuis septembre 2025, les affrontements armés opposant les rebelles de l'AFC-M23 aux combattants Wazalendo dans leurs villages d'origine. Réfugiées dans ces différentes agglomérations, elles vivent depuis sans aucune assistance humanitaire et dans une précarité totale depuis plus de huit mois. Le rapporteur de cette structure humanitaire locale, Clovis Kambale, lance un appel pressant à l'aide : « Cette population a besoin d'une assistance urgente en vivres et en produits non-alimentaires. Aujourd'hui, ces déplacés ne survivent que grâce à de petits travaux journaliers pour trouver à manger »

Reprise du trafic sur la route Gina-Djugu après les violences armées à Pimbo. Les premiers véhicules de transport en commun, en provenance de Bunia et de Mahagi, ont franchi l'axe Gina-Djugu centre vers 11 h. La veille, plusieurs convois étaient restés bloqués à Fataki, Iga Barrière et Gina à la suite d'une attaque surprise des miliciens de la Convention pour la révolution populaire (CRP) contre une position militaire à Pimbo. Les affrontements de mardi ont été particulièrement meurtriers, causant la mort de dix-sept personnes, dont des militaires des Fardc ainsi que des miliciens de la CRP et de la Codeco. Au plus fort des combats, la Monusco est intervenue pour protéger les populations civiles prises au piège. La communauté Lori, représentant le peuple Lendu, a salué l'évacuation de 191 civils vers Gina sous escorte des casques bleus.

Jeudi 30 avril.

Trois familles sur dix en RDC ont une consommation alimentaire pauvre. C'est ce que révèle le rapport d'évaluation conjointe publié mercredi 29 avril par l'Institut national de la statistique (INS), avec l'appui du Programme alimentaire mondial (PAM). Selon ce document, 77,3 % des ménages sont touchés, dont une part importante en situation sévère. Au total, près de 27,7 millions de personnes sont confrontées à une faim aiguë dans le pays. Cette situation est due à la persistance des conflits, aux déplacements de populations, mais aussi à la précarité économique. La majorité des ménages dépend d'activités informelles, avec des revenus insuffisants pour couvrir les besoins essentiels. Conséquence : l'alimentation se dégrade. Environ trois ménages sur dix ont une consommation alimentaire pauvre, avec des carences importantes en nutriments. Pour faire face, certaines familles adoptent des stratégies extrêmes : réduction de repas, vente de biens, retrait des enfants de l'école.

Autre constat préoccupant : près de 60 % des ménages consacrent plus des trois quarts de leurs revenus à l'alimentation, au détriment de la santé et de l'éducation. Face à cette situation, les experts recommandent une réponse urgente.

À Bunia, Solange Vurasi quitte l'enseignement pour le commerce : le choix d'une mère face à la précarité. Ancienne enseignante, cette mère de huit enfants raconte en ce 30 avril, jour dédié à l'enseignement, avoir fait un choix difficile : abandonner la craie pour se lancer dans le petit commerce. Son activité commerciale lui permet désormais de subvenir aux besoins de sa famille, d'épargner, de construire une maison et même d'acheter une moto. Une stabilité qu'elle n'avait jamais connue en tant qu'enseignante. Malgré ce changement de cap, Solange Vurasi reste profondément attachée au métier d'enseignant. Pour elle, cette profession demeure essentielle au développement du pays. Elle appelle ainsi les autorités à revaloriser le secteur, notamment à travers une amélioration des conditions salariales. Le cas de Solange Vurasi est loin d'être isolé. À Bunia comme ailleurs en RDC, de nombreux enseignants quittent la profession, découragés par des conditions de travail précaires. Un exode silencieux qui pose la question de l'avenir du système éducatif.

Ce que préconise un rapport parlementaire sur la sécurisation des sites miniers. Les députés ont relevé des constats précis : des militaires illégalement présents dans les sites miniers en RDC, une exploitation illicite des ressources, une police des mines insuffisante, et des problèmes de traçabilité des minerais. Sur la présence des militaires, la position du ministère des Mines est claire : la sécurisation des sites relève exclusivement de la police des mines. Les militaires ne



peuvent intervenir qu'en cas exceptionnel, temporaire, et justifié par des menaces graves à l'ordre public ou à la sécurité nationale. Toute autre présence d'hommes en uniforme sur un site minier est qualifiée d'inacceptable. Pour y remédier, le ministère indique vouloir mener des échanges avec le ministre de l'Intérieur, car la formation de la police des mines est de sa compétence. Un renforcement de ses capacités techniques et matérielles est ainsi présenté comme indispensable avant tout déploiement, par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers. Les recommandations adoptées par les députés : interdire formellement les militaires dans les sites, renforcer les capacités opérationnelles de la police des mines, fermer les sites illégaux, faire respecter le Code minier, veiller sur la traçabilité des minerais. Et pas une ligne sur une garde minière. (RFI)

Plus de 80 militaires des Fardc poursuivis pour révolte et refus de combattre à Walikale. Les faits reprochés remontent à des incidents survenus à Walikale il y a quelques mois, où des éléments des Fardc auraient refusé de combattre, sur fond de revendications liées au retard de paiement des primes. Une situation qui avait provoqué une vive tension et semé la panique parmi les habitants de Pinga. Un procès qui revêt avant tout une dimension pédagogique. Il s'agit de rappeler qu'au front, aucune revendication ne peut justifier une violation du règlement militaire : la discipline reste « la mère des armées », indispensable au bon fonctionnement des opérations sur le terrain.

30 cas de Mpxx signalés dans la prison de Dilala (Kolwezi). Le contact régulier entre les prisonniers est à la base de la propagation rapide de cette maladie. Avec une capacité d'accueil de 500 à 600 détenus, cette maison carcérale héberge actuellement plus de 1500 pensionnaires. Les mêmes sources rapportent que les malades sont isolés dans un local qui servait à l'organisation des audiences au sein de la prison. Des sources locales renseignent que le ministère provincial de la santé du Lualaba a envoyé des produits pour la prise en charge des malades et du matériel pour la protection des médecins.

RDC : Les États-Unis sanctionnent Joseph Kabila pour son implication dans l'instabilité dans l'Est. L'ancien président de la RDC, Joseph Kabila, est frappé par une sanction des États-Unis d'Amérique, qui le pointent de « semer l'instabilité » dans la partie Est du pays à travers son soutien aux rebelles de l'AFC/M23 soutenus par le Rwanda. Les USA lui reprochent d'avoir séjourné à Goma, sous contrôle de la rébellion. La sanction prévoit notamment le gel de ces avoirs sur l'espace américain. L'ancien chef de l'État, en exil depuis 2024, a été condamné à mort par contumace le 30 septembre 2025, par la Haute-Cour militaire pour trahison, participation à un mouvement insurrectionnel, sans aucune situation atténuante. Son successeur, Félix Tshisekedi, n'a cessé de dénoncer sa collusion et sa paternité à l'AFC coordonnée par l'ancien président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Corneille Nangaa. ***Jacquemain Shabani y voit une « conséquence logique » du sabotage du processus de paix.*** Pour le ministre de l'Intérieur et cadre du parti au pouvoir, ces sanctions sont une conséquence logique pour tous ceux qui bloquent ou sabotent le processus de paix en cours et les engagements pris à Washington. Il estime que Joseph Kabila n'est pas seulement impliqué dans la crise dans l'est, mais qu'il en est surtout « l'instigateur, l'initiateur et le concepteur de la déstabilisation du Congo ». ***Joseph Kabila est rentré au pays avec l'intention de déstabiliser le gouvernement et a incité des Fardc à faire défection au profit de l'AFC/M23, selon l'OFAC.*** Selon un communiqué rendu public jeudi 30 avril, l'Office de contrôle des avoirs étrangers (OFAC) du département du Trésor américain révèle : " avec l'arrivée de l'AFC et la rébellion renouvelée du M23, Kabila est retourné en RDC avec l'intention de déstabiliser le gouvernement de la RDC en soutenant le M23 et l'AFC. Joseph Kabila a apporté un soutien financier aux Forces armées de la RDC (AFC) afin d'influencer la situation politique dans l'est du pays. Il a incité des soldats des Fardc à faire défection et à rejoindre les forces de l'AFC dans cette région, dans le but de renforcer leur soutien ", lit-on dans le communiqué. Par ailleurs, poursuit l'OFAC du département du Trésor américain, Joseph Kabila a tenté de lancer des attaques depuis l'étranger contre les FARDC dans l'est de la RDC, mais sans succès. Selon la source citée, il a œuvré à la nomination d'un candidat opposé au président actuel de la RDC, dans l'optique de regagner de l'influence sur le gouvernement. Sa famille politique a toujours rejeté ces accusations, estimant qu'il s'agit d'un complot du régime Tshisekedi visant à écarter un adversaire de la scène politique. (Actualoité.CD)

